PROTECTION

ET

LIBRE-ECHANGE

QUELQUES STATISTIQUES.

MONTREAL, 1879.

9.00
4.238

PROTECTION

ET

LIBRE-ECHANGE

QUELQUES STATISTIQUES.

Arthur Dansereau

MONTREAL, 1879.

244

HF 1713
D35

BUREAU DE "LA MINERVE,"

MONTRÉAL, JUIN 1879.

Les pages qui suivent sont de simples notes, jetées au jour le jour et à toute vitesse dans les colonnes d'un journal quotidien, pressé de suffire à sa polémique de chaque matin. La forme littéraire n'y est pas plus soignée que la partie typographique, non dans l'oubli de ce qui est dû au public, mais parce que l'auteur attribue à la statistique en général et, nommément, à la présente compilation de chiffres, une valeur intrinsèque suffisante. Nous voulons fournir quelques éléments à la grande discussion sur l'Economie Politique et le lien colonial qui agite le Canada depuis quelques années, et surtout depuis l'adoption d'un tarif protecteur, dont la Grande-Bretagne même parait s'émouvoir ; mais rien de plus.

ARTHUR DANSEREAU.

PROTECTION ET LIBRE-ECHANGE

QUELQUES STATISTIQUES

I. — QU'EST-CE QUE LA PROTECTION ?

Pour les pays grands et forts, le libre-échange peut être une bonne chose, s'il est général, de la même manière que la liberté est grandement désirable pour l'homme fait, si tous savent s'en servir, et que l'exercice et la fatigue sont parfois nécessaires aux constitutions robustes. Donnez cette même liberté à l'enfant, faites voyager violemment un convalescent, vous les vouez à une perte assurée. Prenez un malade obligé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille : il produira péniblement pour quelques sous par jour ; et il lui faudra pour vivre d'autres produits valant le double de ce qu'il a pu gagner. Croyez-vous que cet homme s'enrichira ? Pour combler les déficits qui s'opèreront tous les jours dans sa caisse, il empruntera jusqu'à ce que tous ses biens soient enveloppés par les créanciers.

Le Canada se trouve dans cette position : l'argent manque à ses manufactures naissantes. Comment voulez-vous le mettre en concurrence avec des industries qui vivent depuis cent ans et qui sont appuyées sur une accumulation de capitaux inépuisables ? Voici une grande fabrique anglaise qui s'est transmise de père en fils. Pour le propriétaire actuel, cette fabrique ne lui coûte aucun sacrifice et ne représente aucun déboursé, parce qu'il n'y point mis de capital. Par conséquent, il est moins sensible à la recette qu'un individu qui a investi dans l'établissement voisin ou ses faibles économies ou le crédit dont il jouit. Pour le premier, tout rendement est un profit ; pour le second, le profit ne vient qu'après avoir déduit les intérêts et autres charges qui pèsent toujours sur le petit capitaliste. Puis, la vieille manufacture a sa clientèle toute faite ; elle a un nom à elle, un prestige qui sont en eux-mêmes une protection. Le caprice du consommateur est ainsi fait que, sans savoir pourquoi, si ce n'est que c'est un article qu'il entend vanter depuis son enfance, il préfèrera payer plus cher pour ce produit renommé que pour un autre, meilleur, qu'il connaît moins. Enfin les maisons établies ont une autre protection dans la succession d'ouvriers qui grandissent dans ce milieu. Un homme qui a travaillé pendant quarante ans dans une spécialité, acquiert une dextérité, un coup d'œil, un tact qui tiennent quelque fois du merveilleux. Cette habileté se transmet dans les familles comme un secret d'atelier ; le père jaloux le montrera à son enfant, mais à nul autre. Et voilà une entreprise qui se rit de toutes les concurrences, parce qu'elle a sa protection en elle-même.

Maintenant, placez en opposition une manufacture dont la fortune est faite dans un état riche, prospère, fortement peuplé, et une fabrique nouvelle

qui n'a ni capitaux, ni ouvriers, ni traditions, ni prestige, ni achalandage dans un pays pauvre et peu peuplé. Le grand établissement livre à la concurrence pour des *millions* de louis destinés à des clients riches et payant bien ; quand le petit n'agit que sur des *milliers* de piastres destinés à un public limité. Comme il est reconnu que le prix de revient diminue en raison de la quantité, la grande fabrique pourra vendre le même article à meilleur marché que la petite. S'il lui plaît même de la tuer, elle peut inonder le pays pauvre d'objets au prix coûtant, ayant son profit chez elle avec ses vieux acheteurs. Nous prions les libéraux de nous dire si la petite fabrique pourra, dans ces conditions, tenir un seul jour contre sa puissante rivale.

Sans doute que pour le peuple qui amasse des capitaux depuis cent ans, le libre-échange est une belle affaire ; cela lui permet de détruire toute espèce de rivalité. Il est dans le cas du millionnaire qui voudrait avoir la liberté de faire mettre toutes les propriétés d'une ville à l'enchère, pour les acheter au détriment des pauvres gens que la pénurie désarmerait.

Si vous voulez qu'une jeune industrie prospère dans un jeune pays, il faut lui donner la protection que vous donnez à l'enfant qui commence à marcher. Vous entourez celui-ci de mille soins ; les gardiens et les lisières ne lui manquent pas, choses qu'un adolescent trouverait ridicules et nuisibles. L'Angleterre n'a trouvé le libre-échange commode que lorsqu'elle s'est vue la maîtresse commerciale du monde. Jusqu'en 1840, elle possédait un tarif protecteur ; cette protection, on le sait, allait jusqu'à l'exclusion, jusqu'à la tyrannie ; et c'est sous ce régime qu'elle obtint la richesse colossale dont elle jouit aujourd'hui.

Si les grits et les libéraux s'occupaient plus des intérêts du Canada, ils seraient forcés de modifier leurs théories sur la balance du commerce ; et, c'est l'un des chefs de cette école, *Stuart Mill*, grand partisan du Libre-Echange et de la balance du commerce, qui dit : " Dans les pays pauvres, le législateur a besoin de prendre grand soin des capitaux du pays ; il ne doit y toucher qu'avec de grandes précautions et il doit favoriser leur accumulation à l'intérieur et leur exportation du dehors." Vol. II, p. 296.

Ce même auteur, qui est cent fois plus fort contre la protection que M. Cartwright et les libéraux, ses disciples, est obligé de contredire sa thèse quand il parle des pays situés comme le Canada. Voici ce qu'il dit à la page 492 du 2nd vol., version française :

Le seul cas dans lequel les droits protecteurs puissent être soutenus, d'après les simples principes de l'économie politique, est celui dans lequel ils sont établis temporairement, surtout chez un peuple jeune et qui grandit, dans l'espoir de naturaliser une industrie étrangère, qui par elle-même convient aux conditions dans lesquelles le pays se trouve. Souvent la supériorité d'un pays sur l'autre, dans une branche d'industrie, *tient tout simplement à ce que le premier a commencé plus tôt.* Il se peut qu'il n'y ait aucun avantage naturel d'un côté, aucun désavantage de l'autre, *mais seulement une supériorité actuelle d'habileté et d'expérience.* Un pays qui a cette habileté, mais qui manque d'expérience, peut, sous d'autres rapports, être mieux placé pour la production que le pays qui a commencé le premier. D'ailleurs, comme l'a justement remarqué M. Rae, dans toute branche de production, rien n'encourage mieux le progrès qu'un changement dans les conditions où elle se développe. *Mais on ne peut pas s'attendre à ce que des particuliers introduisent à leurs risques, ou plutôt avec la certitude de perdre, une nouvelle industrie dans un pays,* et supportent les charges auxquelles il faut se soumettre pour la soutenir jusqu'à ce que les producteurs se soient élevés au niveau de ceux qui fabriquent par tradition. UN DROIT PROTECTEUR MAINTENU PENDANT UNE PÉRIODE DE TEMPS RAISONNABLE, EST SOUVENT L'IMPÔT LE PLUS CONVENABLE QU'UNE NATION PUISSE ÉTABLIR SUR ELLE-MÊME POUR SOUTENIR UNE EXPÉRIENCE DE CE GENRE. (Principes d'Economie Politique, vol. II, p. 492, version française.)

La protection est chose facile à comprendre. Il faut produire autant que l'on se propose d'acquérir, c'est-à-dire gagner autant qu'on veut dépenser. Ainsi, quand un pays désir faire venir des marchandises de l'étranger, il faut qu'il soit en état de lui envoyer une même quantité d'objets. La base de la prospérité nationale est donc la production. Ceux qui commencent par acheter sans savoir s'ils produiront, commencent l'édifice par le sommet. Il est évident que l'importation, c'est-à-dire ce qu'on achète, ne peut s'établir qu'au détriment de celui qui manufacture dans le pays. Et dans ce cas, le seul remède pour un pays, c'est de fabriquer lui-même. Les marques de prospérité ne sont rien autre chose que l'abondance des produits. Le pays le plus riche n'est pas celui qui échange beaucoup d'objets avec les autres pays, c'est celui qui échange le plus de d'objets lesuns contre les autres dans ses propres limites.

Où allons-nous en Canada avec ces doctrines? Ne suivons-nous pas une route diamétralement opposée à celle qu'indiquent les économistes favoris du parti réformiste? "Si le Français peut acheter dix fois plus de choses que du temps de Charles VI, dit J. Bte. Say, c'est qu'il produit dix fois plus." Par le même principe, moins un pays produira, moins il pourra acheter. Si nous étions dans une position à n'importer que les articles que d'autres fournissent plus facilement que nous, afin d'appliquer toute notre énergie aux exploitations qui conviennent le mieux à nos aptitudes, la position serait toute naturelle; mais le fait est qu'aujourd'hui nous importons de l'étranger non pas pour nous aider à produire, mais précisément pour nous empêcher de produire nous-mêmes. Nous n'importons pas pour ménager nos forces; nous importons pour les paralyser. Tandis que nous achetons le travail des étrangers, nous laissons nos propres industriels dans le désœuvrement. Pour chaque piastre que nous envoyons à l'étranger nous perdons une autre piastre dans le pays en forçant l'ouvrier qui aurait pu fabriquer ce même article à rester inactif, et le produit de cette piastre est lui-même anéanti par le consommateur oisif, qui ne peut trouver d'emploi, mais qui doit manger et se vêtir tout de même.

Nous n'osons pas croire que les libéraux comprennent la portée de leurs doctrines; car ils seraient alors coupables d'un crime épouvantable.

II.—COMMENT LE CANADA PERD SES CAPITAUX.

Voici, depuis l'Union, le total des déficits qui se sont produits dans notre commerce par le surplus des importations sur les exportations :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	DÉFICITS.
De 1842 à 1851			$40,000,000
1852	$20,286,493	$14,055,973	6,330,520
1853	31,981,436	22,012,230	9,969,200
1854	40,529,325	21,249,319	19,280,006
1855	36,083,169	28,188,461	7,899,708
1856	43,584,387	32,047,017	11,437,370
1857	39,430,598	27.006,624	12.423,954
1858	29,078,527	23,472,609	5,605,918
1859	33,555,161	24,766,981	8,789,180
1860	34,441,621	34,631,890	9,809,731
1861	43,046,823	36,614,195	6.432,328
1862	48,600,633	33,596,125	15,014,508
1863	45,964,493	41,831,532	4,132,981

1864	49,753,469	40,500,050	9,253,469
1865	44,620,469	42,481,151	2,139,318
1866	53,802,319	56,328,374	.....
1867	59,048,987	48,486,143	10,562,844
1868	73,459,644	57,567,888	15,391,756
1869	70,415,165	60,474,781	9,940,384
1870	74,814,339	73,573,490	1,240,849
1871	96,092,971	71,173,618	21,914,350
1872	111,430,527	82,639,663	28,790,864
1873	128,011,281	89,789,222	38,921,354
1874	128,213,582	89,351 928	38,861,654
1875	123,070,283	77,886,979	45,183,304
1876	93,210,346	80,966,435	12,243,911
1877	99,327,962	75,875,393	23,452,569
1878	93,081,787	79,327,667	13,758,120

Déficit total	$416,999,290
Moins espèces comprises dans les importations	16,500,050
	$400,499,290
Moins les écarts d'évaluation à la Douane	78,499,290
Déficit réel	$330,000,000

L'intérêt que nous avons payé sur notre dette forme les montants suivants :

De 1842 à 1867	$37,616,712
De 1867 à 1878	65,745,662
Total	$103,362,374
Autres intérêts, paiement de fret, etc	64,637,626
Total	$168,000,000

Nous avons donc l'état suivant des capitaux sortis du pays depuis 1841 :

Balance de commerce	$330,000,000
Intérêts sur dette publique	103,362,374
Autres intérêts, dividendes, fret, etc	64,637,626
	$498,000,000

Où aurions-nous pu prendre tout cet argent, si ce n'est dans nos emprunts ?

Il y a d'abord nos chemins de fer, dont le capital apparent est de $317,795,468. Le coût réel de ces chemins est de $298,980,310 pour les 5,157 milles construits ainsi que le constatent les dernières statistiques officielles publiées par le departement des chemins de fer.

Voici comment ce montant se répartit :

Souscription du gouvernement	$56,151,765
Souscriptions des municipalités	5,426,505
Souscriptions privées en Canada	20,000,000
Emprunts ou souscriptions en Angleterre	217,401,936
	$298,980,310

Voici le total des capitaux étrangers que le Canada a obtenus par emprunts ou d'autres sources :

Gouvernements	$182,000,000
Villes	32,000,000
Chemins de fer	217,401,936
Banques et autres institutions	26,000,000
Travaux impériaux, entretien des régiments, émigration, etc	51,000,000
Total	$508,401,936
Déficit total	498,000,000
Balance restant en Canada	$10,401 626

Ouvrez la *Gazette Officielle*, au Rapport des Banques, et vous trouverez que le total des espèces en Canada est de $5,821,580, ce qui correspond à peu près à la balance que nous venons d'indiquer, car il y a à peine $5,000,000 de piastres à part cela dans la circulation. Donc nous n'avons plus notre argent, mais il nous reste la dette qui exige aujourd'hui un intérêt annuel d'au moins $15,000,000. Aurions-nous été obligés de nous imposer cette lourde charge, si nous n'avions pas perdu la somme de $300,000,000 dans les balances de commerce ? Les argents empruntés seraient restés dans le pays ; elles rapporteraient dans les placements ; tandis qu'aujourd'hui tout le montant est disparu et nous le devons tout de même.

Pour mieux faite comprendre notre situation aux économistes d'Europe, nous allons procéder sur quatre années seulement.

L'Angleterre tient un compte fidèle des métaux précieux qu'elle exporte ou qu'elle importe. Nous prendrons le tableau, de 1876. A la page 31, nous trouvons les informations suivantes :

	1872	1873	1874	1875	1876
Total de l'or et de l'argent importé de	£	£	£	£	£
l'Amérique anglaise	68,519	21,367	19,629	12,434	14,228
Exporté à l'Amérique anglaise	26,905	256,200	24,050	81,050	35,000

Cela donnerait :

Exportation	$2,032,080
Importation	653,649
Balance expédiée au Canada	$1,373,431

A première vue, ce tableau semble favorable à notre pays ; mais détrompez-vous. Combien devait-il venir de numéraire en Canada par les emprunts que nous avons faits ? En voici la liste :

	1873	1874	1875	1876
Emprunts du gouvern't fédéral	$ 8,760,000	$19,466,666	$12,166,166	$12,166,669
" " local	.....	3,693,083	.....	4,185,333
Montréal	2,500,000	3,700,000	.....	.....
Ottawa	1,000,000	.....	800,000	.....
Québec	2,000,000	.....	.....	.....
Trois-Rivières	.....	.....	.....	100,000
Toronto	.....	1,000,000	.....	1,000,000

Winnipeg	.....	.....	250,000	.....
Chemin de fer Northern	500,000	200,000	.....	.....
Autres chemins de fer, sociétés de prêts, etc	200,000	180,000	300,000	450,000
	$14,960,000	$28,243,749	$13,546,666	$17,901,999

Grand total	$74,622,414
Moins numéraire envoyé par l'Angleterre	1,378,431
Balance restée en Angleterre	$73,243,983

Voici le résumé de nos déboursés pour ces quatre années:

Balance restée en Angleterre	$73,243,983
Déboursés au comptant pour fret sur 2,400,000 tonnes	12,000,000
	$85,243,983

Cela nous donne un déficit certain de $21,300,000 par douze mois.

Cessons nos travaux pendant une année seulement; arrêtons nos emprunts et au bout du premier semestre, il n'y a plus un sou en espèces dans le pays.

Il nous faut donc à tout prix remédier à cette situation anormale. Il faut trouver d'autres moyens que les emprunts pour faire disparaître ces déficits. Il faut amener des capitaux dans le pays par les balances de commerce. Et pour cela, il n'y a pas deux routes à suivre.

III—COMMENT REMÉDIER A L'EPUISEMENT DE NOS CAPITAUX

Le nouveau tarif protecteur va certainement rétablir l'équilibre dans nos affaires. Nous allons étudier les principaux articles qu'il frappe.

Produits	Montant importé.	Ancien tarif. cts.	Nouveau tarif.
Lard et jambon	$1,250,052	1	2 cts
Animaux abattus	219,772	1	2
Animaux	290,495	10 p. c.	25 p. c.
Livres	892,258	5 p. c.	25 p. c.
Orge	137,243	—	15 cts p. m.
Avoine	651,441	—	10 cts p. m.
Blé-d'Inde	3,536,610	—	7½ c. p. m.
Blé	6,510,149	—	15 cts p. m.
Farine	1,866,191	—	50 cts p. qt.
Farine de Blé-d'Inde	619,380	—	40 cts
Balais	47,763	17½	25
Bougies	44,895	17½	4 cts p. lb.
Voitures	85,422	17½	25 p. c.
Ciment	103,990	17½	25 p. c.
Fournitures pour atelages	116,612	17½	20
Vaisselles	434,051	17½	30 p. c.
Pendules	70,018	17½	35 p. c.
Houille	1,498,169	—	50 cts.
Coton	7,084,517	17½	40 p. c.
Fourrures fabriquées	233,628	17½	25 p. c.
Meubles	399,330	17½	35 p. c.
Verre	800,000	17½	30 p. c.
Poudre	128,000	17½	5 cts p. lb.
Articles en caoutchouc	244,871	17½	25 p. c.
Fer ouvré	3,298,476	17½	30 p. c.
" "	2,196,000	5 p. c.	30 p. c.
Locomotives	119,315	—	25 p. c.
Tubes	232,882	17½	30 p. c.
Machinerie	438,087	—	30 p. c.
Soieries	1,409,000	—	30 p. c.

Lisses, etc	780,000	—	15 p. c.
Fonte	691,905	libre	20 p. c.
Machines à coudre	101,404	17½	22 p. c.
Crin frisé	64,902	libre	20 p. c.
Appareil d'éclairage	84,858	17½	30 p. c.
Plomb manufacturé	38,943	17½	25 p. c.
Cuir à semelle	133,946	16	15 p. c.
Cuir	323,000	17½	20 p. c.
Cuir manufacturé	760,737	17½	20 p. c.
" "	1,222,783	17½	25 p. c.
Huile saindoux	30,267	17½	20 p. c.
" de lin	216,735	17½	20 p. c.
Prélarts	131,000	17½	25 p. c.
Orgues harmonium,	121,000	17½	30 p. c.
Papier	572,908	17½	30 p. c.
Pianos	853,461	17½	$25 à $50 et 10 p. 100
Remèdes brevetés	118,975	17½	50 p. c.
Sel	324,405	libre	10 cts p. lb.
Ardoises et pierre	48,000	17½	25 p. c.
Papeterie	483,171	2½ lb.	40 pm.
Sucre	6,186,220	2½ lb.	40 p. c.
Bois ouvré	360,000	17½	25 p. c.
Bois non-manufacturé	684,000	12½	20 p. c.
Lainages	8,535,453	17½	7½, 10 cts., 20 cts. lb., 50 p. verge, 20 et 25 par 100
Houblon	32,743	5 lb.	6 cts lb.
Confection (millinery)	531,286	17½	10 cts p. lb. et 20 p. c.
Légumes	84,000	17½	20 p. c.
Total	$53,998,616		

C'est donc sur un montant de $57,000,000 que le tarif va agir. Nous ne prétendons pas retenir ces $57,000,000 dans le pays, parce qu'il faut allouer un certain montant pour la matière première ; mais nous pouvons arriver à des données assez justes en analysant ce tableau.

Prenons d'abord les articles que le Canada peut produire en entier :

Lard et jambon	$1,250,052
Animaux abattus	218,772
Animaux	295,495
Orge	137,243
Avoine	651,441
Blé-d'Inde	3,531,619
Blé	6,510,148
Farine	1,866,101
Farine blé-d'inde	619,380
Voitures	85,429
Ciment	103,920
Fournitures pour attelages	116,112
Houille	1,453,169
Meubles	499,330
Verre	800,000
Poudre	128,000
Machines à coudre	101,404
Crin	64,000
Cuirs et articles en cuir	1,222,783
Huile et saindoux	30,267
" de lin	216,735
Prelarts	131,000
Orgues, etc	121,000
Papier	572,908
Pianos	353,466
Remèdes brevetés	118,975
Sel	324,405

Ardoise et pierre	48,000
Papeterie	483,171
Bois ouvré	860,000
Bois non-ouvré	634,000
Houblon	32,743
Confections	531,286
Légumes	84,000
Total	$23,694,834

Nous ne réussirons pas, la première année, à retenir ces $23,000,000 dans le pays ; mais, avec le temps, c'est un résultat qui doit infailliblement arriver.

Sur la balance, savoir $33,303,782, il faut allouer à peu près un tiers de déboursés pour les articles de luxe de cette classe, que nous ferons venir tout de même, ce qui laisse un montant de $22,200,000. Sur ces $22,200,000, il faut allouer une moitié pour la matière première que le pays ne possède pas, ce qui laisse une somme nette de $11,100,000 que la protection devra garder dans le pays.

En somme, le nouveau tarif doit nous épargner des déboursés annuels de $34,794,834.

IV.—LE TARIF EST-IL HOSTILE A L'ANGLETERRE ?

Le *Globe* désirant soulever les préjugés britanniques contre cette politique s'évertue à prouver que nous discriminons contre l'Angleterre et que notre tarif est plus dirigé contre le commerce anglais que contre le commerce des Etats-Unis. Voici les tableaux qu'il nous donne pour établir son dire :

Importations venant principalement des Etats-Unis, avec indication de l'augmentation des droits :

	Des E.-U.	De la Grande Bretagne.	Nouveau tarif p.c.	Augmentation p.c.
Meubles	$386,924	$12,083	35	17½
Voitures	83,299	2,130	25	7½
Horloges	59,750	7,420	35	17½
Colle forte	20,584	4,628	20	2½
Cuir	86,357	13,108	20	2½
Articles en caoutchouc	188,420	55,924	25	7½
Articles en fonte	66,288	22,591	30	12½
Articles en cuivre	15,884	8,580	30	12½
Plaqué	181,413	52,185	30	12½
Fiches, clous, etc.	154,104	17,023	50	32½
Fontes de fer	303,108	30,349	20	32½
Ferronneries diverses	1,686,267	461,378	20	2½
Articles en cuir	207,969	29,364	25	7½
Articles en métaux composés	319,325	9,883	20	2½
Faucheuses	43,990	rien	25	7½
Machines diverses	259,024	23,858	20	2½
Machines à coudre	71,940	29,308	30	12½
Térébentine	97,394	1,116	20	2½
Vernis	68,742	13,730	33	15½
Montres	58,414	24,625	20	2½
Montures de gaz	73,823	11,123	30	12½
Médecines brevetés	100,514	17,687	50	25

Importations venant principalement de l'Angleterre, avec l'indication de l'augmentation des droits :

	De la Grande Bretagne.	Des E.-U.	Nouveau tarif. p.c.	Augmentation. p.c.
Ciment	60,456	43,292	40	22½
Poterie	385,858	45,573	25 et 30	12½
Cotonnades	4,402,054	2,488,235	40 à 60	42½
Modes	451,487	50,821	20 p.c. et plus	2½
Bonnetterie	388,196	67,936	40	22½
Toiles	908,237	67,459	20	2½
Fourrures	146,731	67,892	25	7½
Coutellerie	215,582	21,922	20	2½
Plomb	26,566	6,447	25	7½
Peintures et couleurs	194,893	70,283	20	2½
Tapisseries	111,459	85,6[illegible]8	30	12½
Parasols	185,179	5,988	30	12½
Châles	97,017	649	40	22½
Soieries	1,291,882	31,129	30	12½
Velvetines	29,903	749	30	12½
Couvertures	198.124	28,822	50	33½
Tapis	648,974	13,953	30	12½
Flanelle	259,359	67,652	50	32½
Tweeds	926,684	9,507	40	22½
Lainages	771,245	128,448	40	22½
Croisé	65,209	5,655	50	32½
Autres lainages	5,137,778	148,364	40 à 50	32½
Feutre	40,278	5,424	20	10
Fer en barre	902,613	133,884	22½	17½
Fer, en cercles	198,114	29,050	22½	17½
Plaques canadiennes	131,956	2.743	22½	17½
Plaques étamées	355,293	63,676	15	10
Fer galvanisé	115,699	8,798	22½	17½
Fer pour clous et fiches	47,634	141	22½	17½
Fil de fer	90,473	33,357	30	25
Cordage de fer	90,246	71,611	30	15
Plomb rouge, blanc et sec	143,286	1,465	20	20
Chaines pour câble	103,390	6,327	5	5
Montures en fil de fer	76,523	1,813	20	20
Fer en gueuse	397,820	90,901	$2 p. ton.	16
Plomb en gueuse	72,866	12,763	10	10
Plomb en feuille	34,381	12,272	10	10
Barres de chemins de fer	233,133	51,923	15	15
" en acier	1,026,173	22,934	20	20
Lisses et tiges en acier	238,045	86,660	10	10
Etain	57,676	25,688	10	10

Ce tableau est rempli de mauvaise foi, parce qu'il ne renferme pas tous les articles de commerce américain que notre tarif frappe lourdement. Nous allons compléter ce tableau comme suit :

	Venant des E.-Unis.	Venant d'Angleterre.	Ancien tarif.	Nouveau tarif.
Saindoux	$211,949	1,654	1c lb.	2c lb.
Lard, etc.	1,250,052	1,897	1c lb.	2c lb.
Autres viandes	218,772	rien	libre	2c lb.
Animaux abattus	215,997	rien	1c lb.	2c lb.
Verrerie	394,869	70,895	17½	30 p. c.
Articles en bois	311,805	10,721	17½	25 p. c.
Instrument de musique	118,255	92	17½	20 p. c.
Pianos	341,067	1,536	17½	25 p. c.

Tubes en fer	152,150	80,182	17½	25 p. c.
Livres	451,436	370,069	5 p. c.	20 p. c.
Charbon bitum	1,169,731	323,055	libre	50 cts.
Blé-d'inde (pour la consommation)	857,827	rien	libre	7½ cts lb.
Farine Blé-d'Inde	617,702	rien	libre	40 cts qrt.
Bois	133,092	rien	libre	20 p. c.
	$6,960,240	$864,042		

Le total des articles frappés se fait donc de la manière suivante :

	Articles Américains.	Articles Anglais.
Etat du *Globe*	$4,393,543	$21,169,645
" "	4,141,059	849,088
Etat additonnel	6,960,240	864,042
Total	$15,497,842	$22,882,775

A première vue, la différence semble être en faveur des Américains ; mais il faut disséquer ces tableaux ; il faut calculer toutes les conséquences du nouveau tarif avant que d'en comprendre la portée.

Il y a des articles dont l'importation va cesser complètement, d'autres dont l'importation ne fera que diminuer. Voici les articles que le tarif peut faire disparaître si nos manufacturiers et commerçants le veulent :

	Etats-Unis.	Angleterre.
Meubles	$386,924	$ 12,083
Voitures	83,299	2,130
Horloges	59,750	7,490
Colle forte	20,584	4,626
Articles en caoutchouc	188,420	55,924
Articles en fonte	66,288	22,591
Articles en cuivre	15,884	8,580
Articles plaqués	181,413	52,185
Articles en cuir	207,969	29,364
Clous, carvolles, etc.	154,104	17,023
" "	141	47,633
Faucheuses, etc.	43,990	.....
Vernis	68,742	13,730
Gazeliers, etc	73,823	11,123
Remèdes brevetés	100,514	17,687
Plomb	6,447	26,566
Couvertures	28,822	198,124
Flanelles	69,652	259,359
Fil de fer	33,557	90,473
Cordes en fer	71,611	90,246
Saindoux	211,949	1,659
Lard	1,250,052	897
Autres viandes	218,772	.....
Produits abattus	215,997	.....
Douves	319,805	10,721
Tubes	152,650	80,182
Charbon bit	1,167,731	323,055
Blé-d'Inde	857,827	.....
Farine de blé-d'inde	617,702	.....
Bois	633,093	.....
Total	$7,597,503	$1,382,982

Dans la seconde classe d'articles, nous pouvons indiquer assez juste la part que le Canada produira et la part qu'il laissera aux autres pays. Ce sera à peu près dans l'ordre suivant :

	A être fabriqué en Canada.	Aux Etats-Unis.	En Angleterre.
Cuir	$ 50,000	$ 43,198	$ 6,628
Articles en fonte	166,349	151,554	15 446
" en fer	1,000,000	843,134	304,511
" en métal	100,000	200,000	29,208
Machines	182,882	90,000	10,000
Thérébentine	41,116	57,394	....
Montres	30,000	33,414	20,000
Ciment	80,000	12,224	12,224
Poterie	200,000	10,000	221,431
Cotonnades	5,000,000	690,289	1,200,000
Habillements	150,000	30,000	322,000
Bonneterie	150,000	40,000	316,132
Toiles	400,000	25,000	555,696
Fourrures	125,000	10,000	79,623
Coutellerie	100,000	10,000	127,504
Peintures	90,000	40,000	135,176
Parasols	50,000	2,000	138,967
Châles	30,649	.....	67,017
Soieries	300,000	20,000	1,003,011
Velveteen	30,654	.....	.....
Tweeds	700,000	.....	236,191
Draps	250,000	60,000	589,693
Feutre	30,279	.....	15,424
Tapis	80,000	10,000	572,000
Ferronnerie	2,000,000	300,000	1,978,083
Fer blanc	40,000	10,000	33,364
Lainages	2,000,000	100,000	3,286,137
Verrerie	150,000	285,000	30,000
Orgues, pianos	150,000	310,000	....
Livres	500,000	121,505	200,000
Total	$14,187,126	$3,622,456	$11,590,726

Comme l'on voit, les choses changent d'aspect. En résumant, l'on trouve le tableau suivant :

	Commerce Anglais.	Commerce Américain.
Ancien tarif	$22,882,775	$15,017,918
Nouveau tarif	11,590,726	3,622,456
Perte	$11,292,049	$11,395,362

En somme le nouveau tarif fait perdre sur les principaux articles :

Aux Etats-Unis ..... 71 p. c.
A l'Angleterre ..... 49 p. c.

V. — LE TARIF EST-IL HOSTILE AUX CULTIVATEURS ?

Le tarif était à peine connu que le *Globe* commençait à s'apitoyer sur le sort des cultivateurs qui devaient avoir tout à perdre et rien à gagner par cette nouvelle législation. Il a été parfois sublime. Ecoutez-le :

Comme corps, les cultivateurs forment les trois quarts de la population totale et par conséquent *ils supporteront les trois quarts de la taxe.* Les taxes spéciales sur le cultivateur sont comme suit :

	Par cent.
Articles en acier comme fourches pour le foin, rateaux, faulx, etc	30
Autres instruments agricoles	25
Voitures	25
Graines	25
Tuyaux de drainage	20
Sel de laiterie par 100 lbs	12

Il est à peu près certain que tous ces articles vont augmenter de tout le montant de l'augmentation du tarif. Maintenant sur une ferme de 100 âcres il y a pour au moins $1,000 d'instruments, tels que moissonneuses, charrues, râteaux, fourches, semoirs, moulins à battre, voitures d'hiver et d'été. En mettant l'évaluation du tarif à 20 pour 100, l'on augmente du coup de $200 ces dépenses qui seront dorénavant de $1,200.

Nous supposons que ces instruments durent dix ans, ce qui lui représente le coût annuel suivant :

Détérioration 1/10 du coût	$100
Intérêt à 7 pour cent sur $1,000	70
	$170

Sous le nouveau tarif, voici ce qui en sera :

Détérioration sur le coût total	120
Intérêt sur $1,200	84
Coût futur	204
Coût actuel	170
Augmentation	34

Toutes les autres opérations sur sa ferme sont aussi taxées et le montant total d'augmentation ne sera pas moins de $50.

Mais ces $50 ne sont qu'une taxe spéciale. Il y a à part de cela la taxe générale sur tous les articles de consommation.

Ainsi les couvertures paieront 10 pour 100, les étoffes, 60 pour 100, les meubles 35 pour 100. En supposant qu'un cultivateur dépense $800, ce qui n'est pas trop pour sa famille, il sera taxé de $150 par année.

Comme on le voit, le *Globe* use de sa mauvaise foi ordinaire et nous allons nous permettre de l'établir.

Le recensement nous apprend qu'il y a dans la Puissance 622,719 familles, ce qui donne 5½ personnes par famille. Le recensement nous apprend encore qu'il y a 967,862 familles de cultivateurs, ce qui prouve que les cultivateurs ne forment guère plus que la moitié de la population totale.

Quant à la proportion des taxes que les cultivateurs doivent supporter, le *Globe* est complètement dans l'erreur. Il suffit de référer à la page 140 du 5ème volume du Recensement pour s'en convaincre. Voici la production de la campagne pour quelques articles de consommation :

	Verges de toile faite à la maison.	Verges de drap fabriqué à la maison.	Sucre d'érable. lbs.
Ontario	25,502	1,775,320	6,240,442
Québec	1,559,510	8,339,760	10,497,418
Nouveau-Brunswick	37,845	1,050,828	380,004
Nouvelle-Ecosse	111,588	1,476,003	151,190
	1,771,140	7,641,917	17,276,054

La campagne se suffit presque pour l'habillement et pour le sucre, et il faut déduire ces quantités de produits domestiques de leur part de consommation.

Nous allons maintenant examiner quelle est la consommation des principaux articles par tête. Nous devons faire observer à ce sujet que, lorsque les droits de douane augmentent sur un article, ils n'augmentent pas sur toute la valeur de l'article ; mais seulement sur la valeur au prix de vente du pays producteur. Prenez par exemple une livre de thé que l'on détaille ici pour un écu ; on n'a pas prélevé un droit de douane sur un écu ; mais seulement sur 30 centins. Le consommateur doit payer, il est vrai, 20 centins de plus par livre pour le fret océanique et tous les frais de transport, l'assurance, les profits du marchand, etc. ; mais tout cela n'est pas taxé. La douane considère le prix du thé en Chine et ne frappe que cette valeur. Ainsi quand on annonce que le gouvernement a élevé les droits de 7½ ou 10 pour 100 en sus, ce n'est pas en réalité 10 pour 100 sur la valeur actuelle de l'article ; c'est 10 pour 100 seulement sur la moitié de sa valeur.

Nous allons, à l'aide du Rapport du Commerce pour 1878, constater à quel prix l'on a évalué les principaux articles de consommation en leur faisant payer la douane. Nous mettons en regard la quantité importée et la valeur déclarée. Nous supposons la population actuelle de 4,000,000 d'âmes et nous donnons pour ces article la quantité que chaque tête consomme en Canada :

	Quantité importée.	Valeur en douane.	Prix que la douane taxe	Quantité par tête.
Mélasse, lbs	42,527,916	940,725	2 1/5c	10¼ lbs
Thé, lbs	10,019,280	2,597,847	24¾c	2½ lbs
Café, lbs	1,800,000	341,000	1⅞c	4/9 lbs
Sucre, lbs	109,453,715	6,186,226	5⅞c	27½ lbs
Riz, lbs	8,366,993	241,572	2⅞c	2 1/12 lb
Coton, verges	49,629,912	6,913,000	13½c	12½ verges
Fer divers	.....	3,298,476	.....	$0.81
Sel [minots]	2,787,172	324,405	11¾c	37¾ lbs
Lainages	.....	8,535,153	.....	$2.13
Huile [gallons]	801,412	176,376	22c	1/15 gall
Gin do	339,283	179,100	53c	½ bout.
Brandy do	256,695	469,669	$1.45	¼ bout.
Vins do	280,000	92,000	40c	½ bout.
Verrerie, pieds	11,498,093	313,239	2¾c	2¾ pieds
Vaisselle	.....	434,051	.....	$0.11
Machines à coudre	6,208	101,404	$16.33	1 p. 645 pers.

Nous ne prétendons pas appliquer cette moyenne à la campagne, qui, comme nous l'avons établi plus haut, ne consomme pas en proportion le tiers de ce que consomme un habitant des villes ou un industriel, et nous croyons être exact en donnant pour la campagne le tableau suivant de ce que dépense une famille de six personnes. Il y a des objets acquis qui doivent durer plusieurs années. Nous indiquons la durée de ces articles dans la colonne des quantités et nous prenons la proportion du coût pour un an seulement :

DÉPENSE D'UNE FAMILLE DE CULTIVATEURS AU PRIX DE DOUANE.

	Quantité.	Prix taxé en douane.	Montant de l'ancienne taxe.	Montant de la nouvelle taxe.	Augmentation.
Riz	10 lbs	$0.20	$1.00	$1.00	.....
Café	2 lbs	8½	4	9	.....

Thé	12 lbs	$2.97	66	60	— 6
Sucre	100 lbs	5.50	2.25	2.75	50
Mélasse	60 lbs	1.32	33	15	—18
Sel	222 lbs	44	00	00	.....
Huile	10 gall	2 20	60	60	.....
Coton	100 verg	13 50	2.33	5.40	3.07
Etoffes		15.00	2.62	6.00	3.38
Gin	2 bt	18	40	44½	4½
Brandy	2 bt	48	40	48½	8½
Vin	2 gall	80	72	1.00	28
Ferronnerie diverse		4.00	70	80	10
Machine à coudre	1, 10 ans.	1.60	28	52	24
Machine à cribler	1, 40 ans.	1.00	17½	30	12½
Machine à faucher	1, 20 ans.	4.00	60	1.20	60
Machine à rateler	1, 20 ans.	1.50	26¼	45	18¾
Clous	50 lbs	1.00	17½	35	17½
Poêle	1, 10 ans.	1.00	17½	25	7½
Faulx	1	75	12¾	22	11¼
Herses	2, 10 ans.	60	10½	18	8
Pelle	1	60	10½	18	8
Bêche	1	40	7	12	5
Hache	1, 2½ ans.	30	5¼	9	3¾
Fourche	1	50	8¾	15	6¼
Scie	1, 10 ans.	6	1	1¾	0¾
Charrette	2, 10 ans.	1.00	17½	25	7½
Tombereau	1, 10 ans.	60	10½	15	4½
Voiture légère	1, 10 ans.	1.00	17½	25	7½
Petite charrette	1, 10 ans.	1.00	17½	25	7½
Traîneaux	2, 10 ans.	75	12½	17½	4½
Sleigh léger	2, 10 ans.	1.25	23¾	31¾	8
Attelages [gros]	2, 10 ans.	1.50	26¼	37½	11¼
Attelage [léger]	1, 10 ans.	2.00	35	50	15
Verrerie		1.40	7	12	5
Vaisselle		3.00	52½	90	37½
Lampes		1.00	17½	30	12½
Chaussures	12 paires.	10.00	1.75	2.50	75
Fouet	1, 2 ans.	20	3½	6	2½
					$10.88¾—24
Moins					24
Total augmentation					$10.64¼

Nous savons bien que les articles ci-dessus énumérés coûtent plus que cela en magasin, mais nous donnons le prix de douane ; et afin qu'il n'y ait pas d'erreur, nous y ajoutons maintenant le prix de magasin ou de fabrique :

2 charrettes	$50 00
Tombereau	6 00
Wagon (léger)	80 00
Sleigh à foin	15 00
Charrette	20 00
Sleigh à bois	5 00
Sleigh léger	20 00
2 attelages	50 00
1 do léger	25 00
Crible	30 00
Faulx	1 00
Faucheuse	80 00
Rateau	30 00
Herse	10 00

Pelle	1 00
Fourche	1 75
Haches	1 00
Scie	1 00
Bêche	60
Verrerie	2 80
Poêle	14 00
Ferronnerie	4 00
Clous	2 00
Machine à coudre	30 00
Fouet	1 00
Etoffes	40.00
Coton	15 00
Gin	1 40
Brandy	2 00
Vin	5 00
Riz	40
Café	80
Thé	9 00
Sucre	10 00
Melasse	5 00
Sel	1 00
Huiles	3 00
Vaisselle	1 00
Lampes	3 00
Chaussures	25 00
Total	$591 00

Nous sommes loin des chiffres du *Globe;* mais nous sommes sûr d'être dans la réalité, tandis que notre confrère est dans les nuages.

Maintenant, prenons l'autre côté de la médaille. Si le tarif a fait hausser les articles que le cultivateur consomme, il devra, de la même manière, élever le prix des produits agricoles frappés d'un droit de douane. Il faut appliquer le même calcul dans un sens comme dans l'autre. Nous avons supposé que le prix des objets de consommation devra s'élever de toute l'augmentation du tarif. Ce n'est pas cela, nous le savons; mais puisque pour arriver à une démonstration exacte, il n'y a pas moyen de faire une autre supposition, nous allons appliquer cette supposition aux produits agricoles; ce sera dans tous les cas aussi exact d'un côté que l'autre, et ces calculs ne peuvent diminuer sur un point sans diminuer sur tous les autres, parce qu'ils sont tous régis par le même cas et dépendent tous des mêmes circonstances.

Nous allons prendre le même cultivateur que nous venons de conduire à travers les magasins. Mettons-le sur une ferme de 100 arpents et voici ce que nous trouvons:

PROPRIÉTÉ DE 100 ARPENTS ET CE QU'ON PEUT EN RETIRER.—A VENDRE.

Articles.	Quantité de terre.	Produit.	A vendre.	Total.	Ancien tarif.	Tarif actuel.	Difference
Chevaux	19½ arp's	5	1	$ 80 00	10 p.c	20 p. c.	$ 8 00
Vaches	En pâturage	7	1	30 00	" "	" "	3 00
Veaux (dont 1 pour la boucherie		3	1	5 00	" "	" "	0 50
10 moutons		20	10	30 00	" "	" "	3 00
5 cochons		10	2	20 00	" "	" "	2 00

Foin	45 arps.	5000 bot.	3000	180 00	libre	" "	36 00
Avoine	10 "	200 min	100	30 00	" "	10c.min	10 00
Orge	5 "	100 "	75	51 00	" "	15c. "	11 25
Pom. de terre et légumes	1 "	pour consommation.					
Pois	4 "	70 "	.....	.....	.....	10c. "	.....
Tabac	½ "	200 lbs.	150	15 00	10c.lb	4c. lb.	9 00
Beurre de 6 vaches		500 "	200	30 00	4c. "	4c. "	.....
Blé	15 "	250 "	190	190 00	libre	15c. "	28 50
	100 arp's			$ 661,00			$111 25

Gain sur les ventes par le nouveau tarif..... $111 25
Augmentation de déboursés 10 00

Gain net par année..... $101 25

Un gain annuel de $101.25 représente à 6 p. 100 un capital de $1,700. La terre de 100 arpents qui aura produit le revenu plus haut énuméré, vaut aujourd'hui $5,000. Avec le nouveau tarif, elle vaudra 6,700, c'est-à-dire qu'elle aura augmenté de 34 p. 100.

Maintenant, prenez l'autre côté de la médaille. Examinez l'état de l'Agriculture sous le régime du libre-échange.

Par les statistiques officielles de la Grande-Bretagne, on constate qu'il a été à l'agriculture impossible de suivre la marche de l'industrie et du commerce quoique la consommation ait augmenté. Avant 1840, l'Angleterre importait très peu de substances alimentaires. Voici l'état que nous trouvons aujourd'hui :

PROPORTION PAR TÊTE DES IMPORTAT DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES ÉTRANGÈRES.

	1840	1860	1870	1875	1878
Lard et jambon, lbs ...	0.05 droit aboli.	1,27	1.98	8,26	14.75
Beurre	.....	3.26 droit aboli	4.15	4.92	6.00
Fromage	.....	2.24 droit aboli	3.67	5.46	7.33
Blé.	.....	.....	122.00 droit aboli.	197.08	236.00
Oeufs... .....nomb.	.....	5.83 droit aboli	13.90	22.62	40.00
Pommes de terre.....	0.74 droit aboli	2.18	2.80	16.05	25.60

	Quintaux.
Total des grains importés en Angleterre en 1843	5,937,507
" " " " 1875.	108,972,645
De 1840 à 1848—9 années.	167,620,657
De 1849 à 1869—20 années	1,046,123,490
De 1869 (abol. des droits) à 1875—6 années.	562,766,237
De 1849 à 1869—par année.	52,306,178
De 1869 à 1875 "	93,800,000

Comme on le voit les produits étrangers ont envahi l'Angleterre, et, chose singulière, sans faire diminuer les prix, comme en fait foi l'état suivant :

	Avant l'abol. des droits en 1865.	Après l'abol. des droits en 1870.	En 1874.
Blé..	41s. 10d.	48s. 2d.	55s. 8d.
Orge.....	29s. 9d.	39s. 5d.	41s. 11d.
Avoine	21s. 10d.	26s. 0d.	28s. 8d.

La valeur de la propriété agricole n'a pas suivi, dans son développement, la marche des autres propriétés, comme l'établissent les mêmes statistiques.

AUGMENTATION DANS LA VALEUR DES PROPRIÉTÉS.

Propriétés agricoles, de 1840 à 1870	83 p. 100
" industrielles "	215 p. 100
" de villes "	238 p. 100

REVENUS TELS QU'INDIQUÉS PAR "L'INCOME TAX."

	En 1845.	En 1870.	Augment.
De l'agriculture	£8.03.0 par tête	£9.05.2	12 p. 100
De l'industrie générale	6.13.1 "	8.12.4	29 p. 100
De l'industrie cotonnière	6.12.8 "	11.05.0	69 p. 100
Des villes	16.15.0 "	19.00.0	25 p. 100

AUGMENTATION PAR RAPPORT A LA POPULATION.

Augmentation de l'agriculture	12 p. 100
" de l'industrie	69 p. 100

La preuve que le libre-échauge tue l'agriculture, c'est que l'on voit tous les ans diminuer la quantité de terre mise en culture et la quantité des produits. Voici nos preuves, toujours prises dans les dernières statistiques officielles du gouvernement anglais (Rapport de 1878.)

TERRAIN EN CULTURE EN L'ANGLETERRE.

	No. d'acres en 1873.	No. d'acres en 1878.	Diminution.
Blé	3,490,350	3,218,417	271,933
Orge	2,335,913	2,419,652	83,739
Avoine	2,676,227	2,698,909	22,680
Pommes de terre	514,682	508,431	6,251
Diminution totale			171,765

QUANTITÉ D'ANIMAUX.

	1873	1878	Têtes.
Bêtes à cornes	5,964,549	5,738,128	226,421
Moutons	29,427,635	28,406,206	1,021,425
Cochons	2,500,000	2,483,248	16,752
Diminution totale			1,264,598

En Irlande où les statistiques agricoles ont été plus soignées, ces tableaux sont encore plus frappants :

TERRAINS EN CULTURE EN IRLANDE.

	No. d'acres en 1859.	No. d'acres en 1877.
Blé	464,175	139,297
Avoine	1,982,662	1,487,166
Orge	177,894	220,814
Pommes de terre	1,200,000	880,716

Dans un discours prononcé à la chambre des Lords lundi, le 28 Avril dernier, Lord Beaconsfield a annoncé que les propriétés agricoles avaient diminué de $400,000,000 de valeur depuis quelques années. Un journal qui fait autorité, le *Mark Lane Express and Agricultural Journal* du 28 Avril dernier nous apprend que la déminution suivante s'est opérée dans le loyer des fermes.

Les fermes se louant		par année	se donnent	pour	par année.
"	"	£868	"	"	£750
"	"	680	"	"	445
"	"	600	"	"	400
"	"	360	"	"	260
"	"	358	"	"	250
"	"	300	"	"	240
"	"	200	"	"	165
"	"	110	"	"	80

Le même fait se repète en France. Pendant l'agriculture, non protégée, diminue en France, l'agriculture, protégée, se developpe aux Etats-Unis. Voici la comparaison des étendues consacrées à la production des blés en France et aux Etats-Unis :

Années	France. (Hectares.)	Etats-Unis. (Hectolitres.)
1871	.....	3,085,000
1872	6,937,922	8,423 000
1873	6,825,948	8,956,000
1874	6,874,186	10,086,000
1875	6,946,981	10,660,000
1876	6,859,458	11,161,000
1877	6,976,785	10,581,000
1878	6,742,583	13,000,000

Les deux extraits suivants de journaux français nous indiquent suffisamment la situation agricole.

Plus la campagne agricole de 1878-1879 avance vers son terme, et plus l'agriculture est effrayée des pertes qu'elle aura à subir, pertes qui se chiffreront pour elle par des centaines de millions, rien que sur la production des blés, Nous avons montré, en effet, que si la récolte précédente, avec un rendement de 100 millions d'hectolitres, lui avait rapporté environ 2 milliards 400 millions de francs, la dernière, avec un rendement de 80 millions d'hectolitres, ne lui donnera pas plus de 1 milliard 700 millions de francs.

Ainsi, l'agriculture aura fait tous les sacrifices nécessaires en travaux, en engrais et en semences, et elle recevra environ 700 millions de moins, parce que les cours n'ont pu suivre leur marche ordinaire de l'offre et de la demande, troublés qu'ils ont été par une importation exagérée. Avec la récolte de 100 millions d'hectolitres qui a précédé, le prix moyen de 30 fr. 50 les 100 kilog. n'avait certes rien d'exagéré ; mais, avec une récolte de 80 millions d'hectolitres, comme la dernière, et au prix moyen de 26 fr. 50 le quintal, c'est la ruine ! C'est donc à bon droit que nos agriculteurs ont soulevé la " question du blé," qui, après tout, a autant de gravité pour eux que pour les consommateurs. Il n'y a pas de raison, en effet, pour que les premiers soient seuls sous le coup de la ruine, alors que les derniers n'ont qu'à se réjouir d'une aubaine toute fortuite qui leur donne le pain bien au-dessous la valeur qu'aurait dû lui assigner le rendement de l récolte.

Voici le second article, non moins concluant. Il est extrait du *Monde* de Paris du mois d'Août.

En 1860, dès que furent abolis les droits d'entrée sur les blés étrangers, de même que les droits de sortie sur les blés indigènes, il y eut un engouement général en faveur de la liberté de la boulangerie. On se figurait alors qu'avec toutes ces libertés on allait entrer dans l'âge d'or. Le grand problème de la *vie à bon marché* semblait définitivement résolu.

Si nous nous reportons à cette fameuse année de 1860, que de déceptions n'avons nous pas à enregister ?

Le prix du pain s'est élevé. La prime de cuisson octroyée à la boulangerie avant 1860 était de 10 à 12 fr. 50 par sac et lui suffisait. Aujourd'hui cette prime de cuisson varie de 22 à 25 fr., et le boulanger a des bénéfices insuffisants. Le prix moyen du sac de farine (157 kilog., avant 1860, il est aujourd'hui de 61 fr. 25, et notre culture touche à sa ruine.

Non seulement les intérêts du consommateur ont été sacrifiés, mais ceux du producteur l'ont été également, et tout cela au profit des importateurs étrangers.

La France, pays agricole par excellence, est à la veille de laisser ses terres en friche ce qui est inévitable avec le libre-échange. Ce triste résultat ne sera pas une des innovations les moins curieuses du régime républicain. Tandis que nos cultivateurs de la Brie et de la Beauce, ruinés par l'importation des blés d'Amérique, abandonnent leurs fermes, les vastes plaines des Etats-Unis, dont le quart au plus est cultivé aujourd'hui, se couvriront de moissons luxuriantes dont la France aura payé les premiers frais.

Qu'on nous dise maintenant ce que l'agriculture peut gagner au libre-échange.

VI.—LES EFFETS DE LA PROTECTION AUX ETATS-UNIS.

Toutes les causes de malaise, toutes les crises commerciales viennent du défaut d'équilibre entre le travail et le capital, et la protection n'est rien autre chose qu'un moyen ingénieux de conserver à un pays le capital dont le travail a besoin. La base de la richesse publique, c'est le travail, c'est-à-dire la production ; le capital en est le fruit. Mais si vous ne vous occupez pas de l'emploi de votre capital ; si vous le laissez de préférence encourager l'industrie étrangère, il arrive un moment où la production indigène n'a plus de point d'appui. Elle est dans la situation d'un asphyxié qui, ayant en lui tous les éléments de vie, meurt, cependant, faute d'air. Voyez les Etats-Unis, auxquels les hommes d'état et les journaux anglais ne ménageaient pas les sinistres prédictions en 1861.

On soutenait alors pour les Etats-Unis, comme on le soutient aujourd'hui pour le Canada, que la protection allait achever leur ruine et détruire toutes les industries. Comparons donc la sagesse de ces économistes intéressés avec les faits ; et s'il est vrai que l'expérience vaut quelque chose, nous pourrons présumer du sort qui attend le Canada par celui que la protection a fait aux Etats-Unis.

Que les Etats-Unis marchassent vers la ruine, personne n'en doutait. Ils le comprenaient si bien, que le Secrétaire du Trésor constatait avec alarme en 1860 que l'exportation annuelle de leur capital, de 1820 à 1860, se montait à $460,846,277. Ce tarif de 1861 fut entravé dans sa marche par la terrible guerre de sécession, qui comprima l'essor de toutes les industries et créa pour de la poudre, du plomb, des pertes de vie et la destruction d'immenses propriétés, c'est-à-dire pour des choses improductives et nuisibles, une dette additionnelle de $2,200,000,000. Un coup d'œil sur la fluctuation de cette dette n'est pas chose inutile :

Année.	Dette.	Augmentation.	Diminution.
1862.....	$ 514,211,372	.....	.....
1866.	2,783,425,879	$2,169,214,507	....
1876.....	2,176,947,758	.....	$606,478,121

Les efforts extraordinaires que les Etats-Unis ont faits pour diminuer cette dette d'une somme de $606,000,000 ont pesé lourdement sur l'industrie. Dans les premières années après la guerre civile, les impôts de toutes sortes écrasaient la population et augmentaient naturellement le prix du travail. Les taxes fédérales seulement allèrent jusqu'à $519,000,000 en 1876, dont $309,200,000 en timbres et impôt direct. Graduellement, elles ont été diminuées, et voici le tableau du revenu provenant de ces taxes :

Taxes fédérales (moyenne)	$350,000,000
Taxes des Etats	70,000,000
Taxes des villes	240,000,000
	$660,000,000
Population	40,000,000
Taxe par tête	$16.50

PRODUCTION DES ETATS-UNIS.

Produits de l'agriculture	$2,448,533,000
" de l'industrie	4,000,000,000
	$6,345,538,000
Taxation annuelle	$660,000,000
Par cent	10½ p. 100

Comme on le voit, tout individu, avant de songer à retirer un sou du capital légitime mis dans une affaire, a dû payer un bonus de 10½ p. 100 aux différents coffres publics. Ne soyons pas surpris qu'un grand nombre aient failli à la tâche ; mais la protection n'a rien eu à faire avec cela.

Au contraire, la protection a pu seule donner assez d'énergie à la force productive de la nation américaine pour lui permettre de traverser une telle crise, et peu à peu, malgré les difficultés intérieures, l'industrie a pris le dessus. Les balances de commerce ont existé contre les Etats-Unis jusqu'en 1873. Voici un tableau qui nous montre béante la plaie du libre-échange :

CAPITAL SORTI DES ETATS-UNIS PAR LE COMMERCE.

De 1790 à 1862	$ 762,755,028
De 1862 à 1873	1,047,060,220
Total	$1,709,814,244

Tels sont les chiffres que nous trouvons dans le rapport sur les finances des Etats-Unis pour 1878.

Où en seraient les Etats-Unis, s'ils n'avaient eu recours à la création d'un capital factice: l'emprunt ?

Voici les montants fabuleux qu'ils se sont engagés à payer :

Dette fédérale	$2,176,947,758
Dette des différents Etats	239,867,000
Dette des villes et comtés	644,811,000
Dette des chemins de fer	2,750,000,000
Autres entreprises	300,600,000
Total portant intérêt	$6,062,635,758

Sur ces montants, voici la proportion de la dette contractée à l'étranger pour attirer sur le sol américain le capital qui manquait :

Dette fédérale	$2,100,000 000
Dette des Etats	180,000,000
Dette des villes	150,000,000
Dette des chemins de fer	1,200,000,000
Autres entreprises	300,000,000
	$3,930,000,000

Les Etats-Unis avaient une autre source où ils pouvaient puiser : les mines. Dans le rapport des mines de 1878, nous trouvons que les Etats-Unis ont retiré de leur sol la somme énorme de $1,286,038,189 de 1793 à 1878. L'émigration a emporté dans le pays $500,000,000. M. Kennedy

surintendant de l'emigraion à New-York calcule qu'en moyenne chaque émigrant apporte avec lui $ 67 dans le pays. Comme il est venu depuis l'union américaine, 9,880,000 étrangers dans ses limites, cela represente une somme de $700,000,000 ; mais il faut déduire $200,000,000 que les Américains ont du dépenser dans le même espace de temps pour voyages en Europe. Enfin, de 1874 à 1878, les Etats-Unis ont eu un surplus de commerce de $470,000,000.

Voici donc le capital en espèces qu'on devrait trouver aujourd'hui dans les Etats-Unis :

Emprunts	$3,930,000,000
Mines	1,286,037,189
Emigration	500,000,000
Surplus	470,000,000
	$6,186,037,189

Mais en réalité, quel est le montant en espèces dans les limites des Etats-Unis ? Le Rapport des Finances des Etats-Unis pour 1878 va nous le dire :

MONTANT DES ESPÈCES DANS LES ÉTATS-UNIS.

Au 30 juin 1877	$181,178,000
" " sept. 1877	242,855,858
" " juin 1878	332,443,947
" 30 sept. 1878	358,443,947

La balance des six milliards est disparue du territoire américain.
Voici la manière dont le capital de $6,186,037,189 a été dépensé :

ARGENT SORTI DES ÉTATS-UNIS.

Balance de commerce	$1,809,824,248
Intérêt sur dette fédérale de 1791 à 1876 (Voir Rapport de 1878)	1,904,594,879
Intérêt sur autres emprunts	1,210,000,000
Fret étranger et intérêt sur divers stocks	803,174,097
	5,727,593,232
Numéraire distibué dans les Etats-Unis	358,443,947
	$6,186,037,189

Tout s'enchaine dans cette série d'emprunts et d'intérêts. Si les Etats-Unis n'avaient pas envoyé à l'étranger $1,809,824,248 ne portant pas intérêt, ils n'auraient pas éte à la peine de faire venir sous forme d'emprunt les 2,000,000,000, qui, à leur tour, ont fait sortir du pays comme intérêt la somme de $1,904,594,897. S'ils eussent pu garder ces deux montants réunis de $3,714,419,145, représentant leur balance de commerce et les intérêts payés sur la dette, ils auraient eu assez d'argent pour leurs chemins de fer, et pour tous les emprunts d'Etats, de villes ou de comtés lesquels ont aussi fait sortir du pays en intérêts un autre milliard et demi de piastres.

Depuis que la protection fonctionne d'une manière normale aux Etats-Unis et que l'industrie a pris un cours régulier, le numéraire augmente en proportion. En 30 mois, il s'est augmenté de $176,770,947. Le fait est que s'il n'y avait pas eu un surplus de $470 000,000 de commerce depuis 1878, le numéraire américain serait complètement épuisé ; et la crise qui s'est fait

sentir il y a quatre ans, a commencé avec l'épuisement du capital qui, en 1874, n'allait pas à 100,000,000. Elle s'est terminée graduellement l'an dernier à mesure que les capitaux ont augmenté dans la proportion que nous venons de constater.

VII.--LES BALANCES DE COMMERCE CONTRE L'ANGLETERRE NE DETRUISENT PAS NOTRE THESE.

Les grits et les libéraux nous disent aujourd'hui : "Si les balances de commerce étaient si nuisibles à un pays, comment se fait-il que l'Angleterre qui importe pour $400,000,000 de plus qu'elle n'exporte soit si prospère ?"

L'explication est bien facile.

Nous pourrions mettre en regard la condition économique de l'Angleterre qui a joui de la protection jusqu'en 1846 et qui a aussi accumulé son capital pendant ce temps-là. Pendant que les Etats Unis se ruinaient sous un système non protecteur, l'Angleterre s'enrichissait avec la protection. L'Angleterre avait toujours eu un excédant d'exportations et ce n'est qu'en 1853 que l'effet du tarif de 1846 a commencé à se faire sentir. Depuis elle a des déficits tous les ans. Les rapports démontrent que de 1760 à 1853 le le surplus des exportations anglaises sur ses importations a été de $3,000,000,000. Ses importations de 1697 à 1823 ont été de £1,786,516,471 et ses exportations de £2,309,558,478, ce qui laisse un surplus de $2,555,060,035 jusqu'en 1823.

Voilà le secret de sa richesse. Voilà comment elle a pu prêter à tous les pays, construire tous les chemins de fer, toutes les grandes entreprises du monde. Ces trois milliards ont opéré en sens inverse des deux milliards de déficit américain. Ils se sont accrus de tous les intérêts, qui ont doublé et triplé ce montant, en sorte que l'Angleterre a pu faire les placements suivants :

Prêt aux gouvernements d'Europe, des Etats-Unis et des différents Etats et villes américaines	$4,000,000,000
Aux chemins de fer américains	1,200,000,000
A différentes villes de l'Europe et de l'Amérique du Sud	450,000,000
Banques, télégraphes, compagnie d'assurance, dock, ets, à l'étranger.	650,000,000
Chemins de fer étrangers	918,000,000
Mines	245,000,000
Aux gouvernements de ses colonies	1,220,000,000
Aux villes de ses colonies	280,000,000
Aux chemins de fer de ses colonies	740,000,000
Maisons de commerce anglaises dans les différentes parties du monde.	800,000,000
	$10,503,000,000

L'on nous répond qu'aujourd'hui l'Angleterre a la balance du commerce contre elle et qu'elle continue à prospérer. Il y a une distinction à faire. D'abord l'Angleterre n'est pas prospère. Il se fait chez elle un déplacement de forces et il y a des classes qui souffrent au dernier point.

Quant à la balance du commerce, elle est exagérée. On dit qu'elle est de $400,000,000 par année. Ce n'est pas exact Ses importations sont évaluées à un prix excessif. Comme elles ne sont pas frappées à l'entrée, les commerçants n'ont pas d'intérêt à en diminuer la valeur. Au contraire, ils les font valoir à l'extrême limite du vraisemblable et ils y ajoutent le prix du fret,

de l'assurance, du change, etc, choses qui représentent bien, il est vrai, des dépenses; mais des dépenses encourues sur des navires anglais avec des maisons anglaises et restant par conséquent dans le pays. La véritable balance du commerce contre l'Angleterre n'existe pas parce que les profits de sa navigation sont peut-être de $300,000,000 par année.

D'un autre côté, quels sont ses revenus? Elle retire à peu près $368,000,000 d'intérêt sur ses prêts à l'étranger.

Il est naturellement impossible de faire un tableau exact des placements; mais c'est après avoir vérifié avec beaucoup de soins les emprunts de chaque pays et les listes des fonds cotés à la bourse de Londres que nous en sommes venu à ces conclusions.

Ces montants correspondent à une liste d'intérêts provenant de ces fonds que nous trouvons dans le *Journal of the Statistical society* du mois de mars 1879, page 31. Un statisticien qui fait autorité, M. Giffen, l'a dressé. Il est bâsé sur le rapport de l'*Income tax*, avec les rectifications voulues.

Voici ce tableau:

	INTÉRÊT ANNUEL.
EMPRUNTS PUBLICS DES ÉTATS-UNIS, FRANCE, AUTRICHE ET ITALIE.	£12,000,000
Autres pays	28,250,000
Chemins de fer Américains	4,383,000
" " Indes et colonies	5,550,000
" " Etrangers	5,542,000
" " Français	1,513,000
Dividendes de banques	2,184,000
" de Compagnie de canaux	203,000
" Cités	531,000
" Compagnies de pret	170,000
" Gaz et aqueducs	327,000
" Compagnies pour fer et acier	138,000
" Placements fonciers	336,000
" Commerce de thé	188,000
" Autres	415,000
Mines	535,000
Assurances Anglaises établies à l'étranger	600,000
Dépôts des banques coloniales et étrangers	2,760,000
Total	£65,625,000
	$328,125,000

Cet état ne comprend pas les profits des entreprises privées, qui ne représentent pas moins d'un revenu de $40,000,000 par année, ce qui feroit un total de $368,125,000.

Il y a d'autres revenus que le commerce fait entrer directement en Angleterre. Ainsi, l'on y assure le fret d'exportation pour $9,012,500 par année.

Le fret sur les navires océaniques ne rapporte pas moins de $240,000,000 à $300,000,000 par année, puisque ces navires transportent trente millions de tonne de marchandises.

Les escomptes, les primes, les assurances, les commissions se calculent par au moins $70,000,000 par année.

Intérêts annuels	$368,000,000
Profit de navigation, escompte, assurances, etc.	332,000,000
	$700,000,000
Balance de commerce	400,000,000
Surplus annuel	$300,000,000

Cela ne veut pas dire qu'aujourd'hui toute l'Angleterre est prospère. Elle a changé par le libre échange ses conditions économiques, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

VIII.--LES ETATS-UNIS vs. L'ANGLETERRE ET LA FRANCE.

En analysant nos importations, nous avons constaté que nous pouvons fabriquer pour $32,000,000 d'articles que nous faisons venir de l'étranger. La protection, c'est-à-dire la barrière contre l'envahissement des produits étrangers, est la seule manière pour nous d'arriver à ce résultat Alors nous pourrons payer nos intérêts autrement qu'avec des emprunts. Le *Times* de Londres appelle cela les murailles de la Chine ou le système du Japon : ignore t-il qu'en France, en Allemagne, en Italie, l'on fait comme aux Etats-Unis : l'on élève les tarifs douaniers ? Il parle des barrières du Japon ! Sait-il que l'Angleterre a laissé mettre partout de ces barrières contre le Canada ? Sait-il que l'Angleterre qui a bien songé à faire des traités de commerce pour elle, a oublié de faire lever les lois prohibitives qui défendent aux produits canadiens d'entrer en France et en Allemagne ?

Le *Times* feint de se moquer de la protection ! Mais comment se fait-il que depuis que les Etats-Unis ont la protection, ils chassent l'Angleterre de tous les marchés ? Ces jours derniers le câble nous annonçait que l'Angleterre renonce au commerce de la Chine, en présence de la concurrence américaine. Bien plus, les Etats-Unis envoient aujourd'hui dans la Grande-Bretagne pour $12,000,000 de produits manufacturés en coton, lin et fer que l'Angleterre fabrique elle-même.

Nous ne parlons pas du Canada où les Etats-Unis vendent pour $48,700,000, lorsque l'Angleterre ne nous envoie plus que pour $30,000,000.

En 1878, l'Angleterre a expédié pour $118,399,236 de moins de produits manufacturés aux Etats-Unis qu'elle ne faisait en 1872, tandis que les Etats-Unis lui ont, en 1878, envoyé pour $12,000,000 de produits manufacturés de plus qu'ils ne le faisaient en 1872.

En 1872, les Etats-Unis n'exportaient dans le monde entier que pour $83,000,000 d'articles sortis de leurs manufactures. En 1878, ils ont exporté pour $135,000,000, soit une augmentation de $52,000,000 par année. Comme nous allons le démontrer ci-après, dans le seul mois de janvier de cette année, l'Angleterre a vu diminuer ses exportations de fer, coton et lin manufacturés de $5,000,000 comparées aux exportations du même mois l'an dernier. Ces trois articles avaient déjà diminué de $33,000,000 dans l'année 1878. L'Angleterre a le libre-échange ; les Etats-Unis ont la protection. Décidément, nous devons choisir la protection, pour ne pas mourir de faim.

Ainsi prenons les Etats-Unis sur les marchés européens, luttant en plein centre ennemi contre des pays manufacturiers. Voici quelques exportations des Etats-Unis pour l'année 1878 :

	Angleterre.	Allemagne.
Papeterie	$ 158,900	$ 42,683
Articles plaqués	40,417	22,199
Presses	301,085	.....
Machines à coudre	481,000	539,187
Sucre raffiné	1,653,606	.....
Montres	71,612	.....

Horloges	491,000	69 327
Coton manufacturé	3,175,330	1,000,000
Chanvre manufacturé	1,572,934	100,000
Fer manufacturé	1,481,914	450,000
Cuir manufacturé	4,739,092	1,638,728
Produits chimiques	480,330	125,437
Caoutchouc manufacturé	30,104	.....
Engins	.....	467,500
Autres machines	641,942	255,401
Lampes	86,845	.....
Orgues et harmoniums	154,900	31,416
Pianos	54,0 0	28,000

Exportés en France.

Coton manufacturé	$ 354,584
Montres	41,350
Machines, etc	1,500,000

Ce résultat est extraordinaire, si l'on tient compte qu'au prix coûtant de ces marchandises américaines, il a fallu ajouter le fret et tous les frais qui s'en suivent.

Si nous voulons pénétrer davantage dans le cœur de la question, nous trouvons le tableau suivant :

Exportation des Produits Américains en Angleterre.

	1872	1878	Augment'n
Coton manufacturé	$ 600	$3,175,330	$3,174,730
Chanvre manufacturé	82,112	1,572,934	1,490,822
Fer manufacturé	394,564	1,481,914	1,087,350
Cuir manufacturé	2,688,157	4,739,092	2,050,035
			$7,802,937

Voici d'un autre côté l'exportation de l'Angleterre aux Etats-Unis :

Exportation des Produits Anglais aux Etats-Unis.

	1872	1878	Diminut'n.
Laine manufacturée	$50,845,273	$19,340,303	$33,004,970
Lin manufacturé	21,047,713	16,615,083	7,432,630
Fer blanc manufacturé	13,675,757	10,864,503	2,811,254
Coton manufacturé	27,335,811	10,674,729	16,661,082
Fer et acier manufacturés	46,746,171	6,704 865	40,041,306
Soie manufacturée	18,759,085	3,323,561	15,435,524
Vaisselle et poterie	4,151,150	3,082,355	1,068,795
Produits chimiques	4,676,413	2,732,738	1,943,675
	$187,237,373	$68,838,137	$118,399,236

Voici, du reste, d'un coup d'œil, le résultat de la protection aux Etats-Unis :

Produits de Manufactures Américaines exportés :

1850	$ 15,617,730
1860	42,408,934
1870	76,916,659
1871	91,839,670

1872	83,687,761
1873	102,244,097
1874	104,989,491
1875	102,419,731
1876	110,208,840
1877	144,824,025
1878	135,171,921

Voici, d'un autre côté, la marche de l'industrie anglaise. Nous prenons, pour préciser davantage, les opérations d'un seul mois :

EXPORTATION DE PRODUITS ANGLAIS :

	Janvier 1877	Janvier 1878	Janvier 1879
Coton	£4,398,833	£4,216,423	£3,647,291
Fer	1.285,510	1,264,438	1,068,147
Toiles	1,578,984	1,551,927	1,514,395
	£7,263,327	£7,032,788	£6,229,833

Voici pour les trois derniers mois :

EXPORTATIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE

	Janv. Fév. Mars 1878.	Janv. Fév. Mars 1878.
Coton filé	£ 2,948.436	£ 2,521,083
Coton fabriqué	12,263,298	11,043,499
Fer	4,197,968	3,774,304
Toile	1,470,418	1,320,023
Lainages	4,631,670	4,159,235
	£25,511,300	£22,818,147
	22,511,300	
	£2,693,156	
Diminution		$13,465,780

EXPORTATATIONS TOTALES DE L'ANGLETERRE AUX PAYS ÉTRANGERS.

1872	£248,979 616	
1873	239,857,058	
1874	219,740,436	
1875	204,957,312	
1876	186,626,713	
1877	182.100,000	
1878	167,480,000	
Différence entre 1872 et 1878	£81,499,616	$407,498,080

Mettez les deux puissances en regard sur les mêmes marchés :

PRODUITS ANGLAIS. 1872	1878	EXPORTÉS A	PRODUITS AMÉRICAINS. 1872	1878
£6,499,062	£4,304,105	—Belgique	$13,054,186	$22,388,075
7,519,719	5,358,655	—Brésil	5,864,920	8,610,000
6,624,511	7,912,000	—Chine	7,714,935	11,460,000
17,300,000	12,233,000	—France	33,927,314	58 606,000
31,618.000	19,120,000	—Allemagne	40,144,642	54,111,249
8,200,000	5,000,000	—Hollande	11,910,000	15,316,000
6,600,000	5,178,000	—Russie	6,917,000	11,000,000
7,200,000	3,808,000	—Espagne	25,586,350	29,295,000

L'une baisse rapidement et l'autre monte constamment dans la proportion des exportations.

En face de ce résultat, nous ne saurions mieux établir la position de l'Angleterre qu'en la représentant dans la position d'un riche bourgeois qui se retire des affaires. Il calcule qu'ayant assez d'argent de prêté, il peut se dispenser de travailler d'avantage. Il lui importe peu de renoncer à tel ou tel profit qu'il retirait en travaillant, attendu qu'après avoir déboursé pour vivre, disons $4,000 par année, il lui revient encore de ses placements plus du double en intérêts.

L'Angleterre avait un intérêt immense à établir le libre-échange. Maîtresse de l'industrie chez elle, elle la maîtrisait presque à l'étranger. Dans tous les pays du monde, nous dirions dans toutes les villes, elle a placé des capitaux, soit dans les banques, soit dans l'industrie, soit dans d'immenses maisons de commerce, soit dans les chemins de fer, soit dans la navigation. L'Angleterre est rendue à ce dégré de puissance qu'elle envoie ses propres hommes et ses propres capitaux manufacturer à l'étranger. La plus grande manufacture de coton aux Etats-Unis, celle de Cohoes, par exemple, appartient exclusivement à des Anglais. Que d'autres ne pourrions-nous pas citer ?

Pour l'Angleterre, établir le libre-échange, c'est accélérer le mouvement des échanges et, par conséquent, doubler le profit des chemins de fer et de la navigation, dans lesquels elle a de puissants intérêts. Elle en est rendue à un point où il lui importe peu qu'elle achète ses articles dans la Grande Bretagne même ou dans les pays étrangers, puisque dans l'un comme dans l'autre cas, ils viennent en grande partie d'un fabricant anglais. Dans presque toutes les villes du monde, les grands banquiers sont des Anglais. L'Amérique du Sud est toute entre leurs mains.

Du moment que l'Angleterre a compris que son territoire était trop restreint pour son immense accumulation de capitaux, elle a voulu prendre l'univers même pour le siége futur de ses opérations ; elle était forcée de le faire parce que si elle les eut tenus captifs dans ses limites, ils auraient fini par se dévorer entr'eux dans une concurrence effrénée, vu l'impossibilité de trouver des rendements avantageux.

Ce système n'a qu'un inconvénient. Par le libre-échange, l'Angleterre a déplacé le champ du travail. Ce qui se faisait chez elle, se fabrique maintenant à l'étranger ; c'est à l'étranger que ses ouvriers devront aller chercher de l'ouvrage. Les capitalistes feront également fortune en Angleterre avec le libre-échange, les ouvriers périront. Une fois la boule du capital bien formée, elle se grossit rapidement ; mais malheur aux atômes, aux particules de toutes sortes qui se trouvent sur son chemin ; sa force d'adhérence est devenue irrésistible, elle balaiera tout sur son passage : et les bras et les petites bourses. Ceux qui observent l'effet que le libre-échange a produit sur les classes pauvres, s'effraient de ces résultats. De même que ceux qui regardent en haut ne voient que la prospérité ; de même ceux qui regardent en bas ne voient que l'accroissement du paupérisme. Pour ceux-ci le libre-échange est une triste institution.

Les fabricants anglais ne peuvent plus lutter contre les Etats-Unis. Pour produire à aussi bon marché, ils sont obligés de réduire les gages et de prendre sur l'ouvrier la protection que le tarif ne leur accorde pas. Quel est le district manufacturier dans la Grande-Bretagne qui n'a pas été bouleversé depuis un an par les grèves et les misères industrielles de toutes sortes.

Quant on voit la célèbre maison Horrocks, la plus grande fabrique anglaise de coton diminuer ses opérations et fermer plusieurs de ses moulins, pendant que les manufacturiers américains envoient par quatre et cinq millions du coton fabriqué en Angleterre, l'on n'a pas besoin de se demander quel est l'effet du libre-échange sur l'industrie d'un pays. Aussi les exportations anglaises diminuent d'année en année, tandis que ses importations augmentent.

M. Bourne, sous-secrétaire d'état, M. Giffen, chef des statistiques, M. Mundello, divers journaux spécialistes comme l'*Economist*, le *Statist*, *The Journal of the statistical society* ont tourné et retourné sur tous les sens cette balance de commerce, de $200,000,000, $300,000,000 et $500,000,000 par année contre l'Angleterre sans pouvoir l'expliquer. Ils se sont demandé avec alarme : " L'Angleterre mange-t-elle son capital ? " Non, elle ne le mange pas encore ; mais elle mange la classe ouvrière. Les grands capitalistes font rapporter leurs capitaux de bien des manières et les balances sont encore en leur faveur ; mais il n'en est pas de même des manufactures qui périssent. Les classes ouvrières anglaises traversent une crise épouvantable. En 1877, il y a eu 177 grèves en Angleterre, et 224 en 1868 par suite de réduction de salaires. Depuis le commencement de la présente année, les choses ne s'améliorent pas : 1500 ouvriers de filatures se sont mis en grève à Dundee, parce qu'on a réduit les gages de 10 p. 100. Plusieurs milliers d'ouvriers sur les chantiers de la Tyne ont arrêté l'ouvrage pour la même raison ; 60,000 ouvriers des docks de Liverpool ont fait la même chose parce que les salaires ont été réduits de $15 par mois à $11.50.

MM. Penn et fils à Greenwich et Humphrey et Tennant à Deptford, constructeurs de machine à vapeur, ont suspendu leurs travaux et jeté 4,500 hommes sur le pavé. Il y a actuellement 9,000 machinistes sans emploi à Londres.

Au mois d'avril même de la présente année, cette réduction des gages poursuit sa marche. Le salaire des maçons a été réduit suivant les endroits depuis ½d à 5½d. par heure. Dans les fers, la réduction des salaires a été de 7½ à 10 p. 100 dans les cotons de 10 à 15 p. 100. En général l'on a retranché 2 chelins par 30 chelins de salaire ; 1 chelin par 20 chelins. En 1872, les salaires pour l'extraction du minerai étaient de 7s. 3d. et 8s. 3d. par jour. Ils sont maintenant de 2s. 9d. par jour. Les gages des ouvriers en fer d'Ecosse qui étaient de 6s. 6d. en 1874, sont actuellement de 3 chelins. MM. Bolckow, Vaughn et Cie., viennent d'éteindre huit de leurs hauts fournaux ; MM, Samuelson et Cie, cinq ; Stevenson et Jacques, quatre. Dans le district de Durham, il y a actuellement trente milles ouvriers travaillant dans les mines et le fer en grève parcequ'on réduit leur salaire de 15 p. 100. Ils offrent 10 p. 100. A Edimburgh les charpentiers sont en grève ; à Londres ce sont les mécaniciens ; dans le Stafforshire, ce sont les fabricants de clous.

On se rendra mieux compte encore de la baisse de la main d'œuvre en analysant le prix des cotons fabriqués. La différence entre le coton brut et le coton filé était en 1874 de 4½d. par lbs. En 1879, elle n'est plus que de 2½d, comme on peut s'en convaincre par le tableau suivant, pris sur données officielles :

	Coton brut.	Coton filé	
	d.	d.	d.
1873	9	14⅛	5⅛
1874	8	12 15/16	4 15/16
1875	7¾	12½	5⅛
1876	6¼	11¼	5
1877	6 9/16	10¾	4 7/16
1878	6 4/16	10 1/16	3½
1879	6½	9	2½

Il en est de même pour les meilleures qualités de coton fabriqué. Prenez le shirting par exemple. Nous laissons parler le *Post* de Liverpool, du 22 août dernier :

	Par pièce de						Moyenne	Marge.
	5 lbs.		7 lbs.		9½ lbs.		par lbs.	
	s.	d.	s.	d.	s.	d.	d.	d.
1873	6	7¾	7	10¾	12	8¾	15 3/16	6 3/16
1874	6	10½	6	11⅛	11	7¼	15 3/16	6 3/16
1875	7	3¾	6	4⅛	10	7½	13 11/16	6 5/16
1876	7	0¼	5	8⅞	9	9¼	12 9/16	6 5/16
1877	6	5⅝	5	6½	9	7¾	12 3/16	5⅞
1878	5	11¼	5	9	9	3	11 11/16	5⅛

Le journal ajoute :

L'an dernier la marge entre le coton et les marchandises de coton était ⅜ d. par lbs. au-dessous de la moyenne des années précédentes. Cette année, il y a une autre réduction de ¾ d, réduisant de 1⅛ d. la marge actuelle comparée aux termes de 1873 à 1876, qui, pourtant n'étaient pas des années rémunératives. Il est évident que cet état de choses ne peut continuer. Les fabricants qui ont la bonne fortune de posséder des marques en vogue sur le marché anglais peuvent soutenir sans difficulté ; mais ceux qui font de l'exportation souffrent des pertes sérieuses.

Aussi jetez les yeux sur l'état des manufactures anglaises. L'*Economist* du 2 février 1878 choisit les 40 meilleures filatures anglaises et il compare les dividendes de 1876 avec ceux de 1877. Voici le tableau qu'il donne :

Noms.	Dividende en 1876.	Dividende en 1877.
Melbourne	23½	10
Oldham twist	22¾	5
Royton	21¼	5
Windsor	21	6½
Grosvenor	20¾	0
Central	20½	2½
Green acres	20	5
Star	18⅛	5½
Shaw	14	6½
Rose Mill	13¾	5
Harper twist	13⅛	4⅞
Hope	12⅔	2½
Shiloh	11½	4½
Halliwood	11⅓	0
Stock lane	11⅓	5⅝
Park side	10¼	1
Commercial	9¾	0
Sun	9½	1 3/16
Albert	9¼	4½
Bankside	8¾	1½
Hey	8½	0

Phœnix	8¼	1¾
Butter Green	8¼	3⅞
Crafts Bank	8	4½
Woodstock	7½	2
Oak	7	0
Gladstone	6⅔	0
Crampton	6¼	6
Quick Edge	5¾	0
Mossley	5½	2½
Thornham	5½	6¼
Stanley	5¼	1¼
Horrop Brothers	5	5
Michel Hey	5	0
West End	3¾	1¾
Pork and Sandy Lake	3¾	0
Wew-Earth	1¾	1½
Higginham	0	5
Garton	0	0
Lees Union	0	0
	11 o/o	3¾

L'*Investor's Monthly Manual* nous donne hebdomadairement les cotes de toutes les usines de fer et d'acier fonctionnant par compagnie :

	Dividende en	Dividende en 1878
Andrew Knowles & Sons	10 p. c. en '77	5
Arniston Coal	7½ "	5
Benhar Colliery	6 "	4
Bilbao Iron	.....	.....
Bolckow A	10 "	6
" B	10 "	6
Brown, Bailey & Dixon	.....	.....
Charles Cammel	5 "	5
Charlton Iron Works	.....	.....
Chatterley Iron	.....	.....
Chillington Iron	.....	.....
Consett Iron	15-77	.....
Darlington Iron	.....	.....
Ebbem Vale Steel	.....	.....
Fife Coal	.....	.....
Glasgow Port Washington	.....	.....
Great Western Colliery	.....	.....
Hallanshire Steel	10-77	.....
Henri Biggs & Son	7-77	.....
Hopkins, Gilkes & Co	.....	.....
John Abbott & Co	10-74	.....
John Bignall & Son	10-75	.....
John Brown & Co	6-77	.....
Kelham Rolling Mills	20-74	.....
Lehigh & Wilkes	6-77	.....
Llynvi, Tondu & Ogmore	21-74	.....
Lachore & Capledrae Carmel Coal	.....	.....
Lydney & Wigpool Iron Ore	11-72	.....
Mersey Steel	3-77	.....
Midland Iron	7½	.....
Monkland Iron	25-72	.....
Mwyndi Iron ore	4-77	.....
Nantyglo & Blama	.....	.....
Nerbudda	.....	.....

New Sharlston	.....	.....
Omoa & Clelland	20-74	.....
Park Gate	.....	.....
Pelsall Coal	.....	.....
Rhymney	.....	.....
Rotherham, Masbro & Holmes	5-75	.....
Sandwell Park	.....	.....
Sheffield Forge	.....	.....
Sheffield Steel	.....	.....
Sheepbridge Coal & Iron	5-77	.....
Short Iron	5-75	.....
Silkstone & Dodworth	3¾-77	.....
Staveley Coal A	10-77	6¾
do do B	10-77	6¾
do do C	10-77	6¾
do do D	10-77	6¾
Thorps' Gamber Hall	.....	.....
Tredegar Iron A	4-77	2
do B	4-77	2
Vancouver Coal	5-77	.....
West Cumberland Iron	.....	.....

Total du capital dans ces entreprises $2,193,425,000

Comme on le voit, cet immense capital est presque improductif, s'il n'est pas perdu pour la plus forte partie.

Tel est le succès de la politique libre-échangiste de l'Angleterre, qu'elle a réussi à ouvrir ses marchés à la concurrence étrangère dans la proportion suivante :

IMPORTATION GÉNÉRALE EN ANGLETERRE D'ARTICLES FABRIQUÉS.

	1873	1877
Boutons	£ 200,000	£ 569,000
Chandeliers	381,000	478,000
Cordages	536,000	542,000
Coton fabriqué	1,666,000	2,144,000
Verres	1,461,000	1,908,000
Chapeaux	77,000	216,000
Fer fabriqué	1,008,000	1,537 000
Cuir do	1,627,000	2,246,000
Toile	285,000	575,000
Instruments de musique	602,000	615,000
Papiers	1,144,000	1,283,000
Soie fabriquée	10,260,000	12,969,000
Jouets	305,000	441,000
Montres et horloges	835,000	1,017,000
Laine fabriquée	5,458,000	7,090,000
Autres articles fabriqués	4,220,000	5,748,000
	£20,630,000	£39,381,000

Augmentation $96,000,000

La conséquence de tout cela, c'est que la dépense pour l'entretien des pauvres qui était de £9,000,000 en 1861, a été de £16,000,000 en 1878.

Voilà pour l'Angleterre. Les choses ne vont pas mieux en France. Il y a dix-huit ans que la France vit pour ainsi dire sous le régime du libre-échange avec l'Angleterre et quelques autres pays.

Le tableau suivant en est la conséquence :

ARTICLES FABRIQUÉS.

	Exportations.	Importations.
1850	Fr. 799,000,000	Fr. 42,000,000
1860	1,428,000,000	58,000,000
1877	1,846,000,000	450.000,000

TISSUS.

	Importations.	Exportations.	Différence.
1859	Fr. 23,126,237	Fr. 771,424,652	Fr. 748,298,415
1869	166,408,625	843,814,159	677,405,534
1856	283,561,848	750,628,464	467,066,616

COMMERCE GÉNÉRAL.

	Exportations.	Importations.	Déficit.
1877	Fr. 3,423,394,800	Fr. 3,630,258,000	Fr. 206,863,200
1878	3,304,274,400	4,391 419,600	1,087,145,200

Comme on le voit, le système du libre échange n'a fait augmenter les exportations françaises que de 418,000,000 francs, tandis qu'il a fait augmenter les importations de 392,000,000francs. On peut dire que de ce moment l'élan du commerce français s'est arrêté, puisqu'en effet le surplus d'articles exportés sur les articles importés se fixe comme suit :

1850	757 millions.
1860	1,370 "
1877	1,396 "
Proportion de 1850 à 1860	80 p. 100
" de 1860 à 1877	2 p. 100

Et qui définitivement ont eu le bénéfice de ce libre échange ? Les Etats-Unis. L'Angleterre qui n'expédiait en 1860 que 533,931 lbs de coton filé en France, en envoie maintenant 7,485,086 lbs, valant $2,000,000 ; plus du coton fabriqué pour $6,500,000, soit un total de $8,500,000, tandis que l'Angleterre fait venir d'ailleurs pour remplir ce vide, surtout des Etats-Unis, du coton fabriqué pour $10,000,000

Le *Manchester Guardian* du 25 avril 1878 reconnaît pleinement les succès remportés par les Etats-Unis et il fait remarquer que tandis que 50 verges de coton coutent 14 deniers à Blackburn en Angleterre, elles ne coutent que 11¼ deniers à Providence et Fall River, alors qu'il fallait les payer 20 deniers à ces endroits en 1876.

Tandis que la Grande-Bretagne est couverte de ruines, la prospérité envahit les manufactures américaines. Pour ne prendre que bulletin industriel d'un seul numéro du New York , l'on trouve que les manufacfactures de Paterson, N. J., se remplissent d'ouvriers en soie venant d'Angleterre. Il y a 14 ans, il n'y avait qu'une manufacture Bessemer aux Etats-Unis, il y en a aujourd'hui plus de onze, produisant plus de 500,000 tonnes d'acier. Une maison de Buffalo vient de recevoir des ordres de Sheffield pour des ouvrages en fer. Pendant que les gages des ouvriers baissent en Angleterre, on paie à Pittsburgh, dans les usines en fer, $3.50 de gages aux *puddlers*, de $6 à 28 aux *bar-mill rollers* et ainsi de suite. A

Troy, à Cincinnati, à Lovell, les manufacturiers produisent avec toute l'activité possible et ne peuvent suffire aux demandes.

Ecoutez les plaintes d'un Lord Anglais, homme politique important, Lord Bateman. Voici ce qu'il écrivait au *Times*, le 12 novembre 1877, et que ne doit-il pas dire aujourd'hui :

Nous ne pouvons fermer nos yeux à cette stagnation universelle du commerce et à la détresse qui l'accompagne, que ce soit le commerce minier, maritime, agricole, de transport, ou le commerce en général. D'un bout à l'autre du pays le cri de dépression, de détresse et de ruine, est le même. Nous avons à lutter dans des conditions désavantageuses, avec les pays étrangers, qui nous volent nos profits, ne paient rien à notre revenu et vendent en même temps à meilleur marché que nous ne pouvons le faire. Lorsque le capitaliste s'aperçoit que son commerce ne le paie plus et que ses profits sont réduits au minimum il s'en suit que les ouvriers qui dépendent de lui doivent souffrir dans la même proportion et *comme conséquence, le taux des salaires doit diminuer, ou le travail doit cesser, —les grèves, la fermeture des manufactures, et une détresse pénible et imméritée sont les résultats inévitables.* Admettons que la théorie d'un commerce libre et sans restrictions avec tous les pays du monde, est aussi hardie qu'ell est magnifique. Admettons que l'idée, quel qu'ait été celui qui l'a lancée, (idée pui n'a jamais été défendue avec plus de consistance que par notre bon et sage prince Consort), est à la fois grande et glorieuse dans sa conception. Admettons que lui donner effet a été le but ainsi que la politique depuis longtemps acceptée des gouvernements successifs, il ne peut être nié que l'obstacle opposé par le défaut de réciprocité, a depuis le commencement entravé nos efforts philantropiques, et nous oblige maintenant à confesser *après un essai de trente ans, qu'en pratique notre libre-échange n'offre malheureusement d'avantages que pour les pays étrangers :* et que, tandis que nous ouvrons nos ports au commerce et aux manufactures du monde entier, librement et sans restrictions, les autres pays, sans nous conférer des avantages réciproques, profitent sans scrupule de notre libéralité magnanime *mais désastreuse* (parce qu'elle n'est pas réciproque).

Il est inutile d'éluder la question. Les faits parlent par eux-mêmes. En dépit de tous les arguments et de toute la persuasion, pour ne pas dire les sollicitations, sur le sujet, ces faits demeurent dans toute leur triste réalité. Nos propositions aux autres pays ne sont pas reçues ; nos traités de commerce ne sont pas renouvelés ; notre propre commerce est dans une condition stagnante et peu profitable ; nos exportations montrent un déficit regrettable, alarmant et toujours croissant ; notre revenu est affecté ; et, ce qu'il y a de pis, "il " n'y a pas un seul pays en Europe en commençant par la France et l'Allemagne et " finissant par l'Espagne et la Suisse," (pour ne rien dire des Etats-Unis d'Amérique et de nos propres colonies australiennes) " qu'on puisse persuader par les tentations les plus " spécieuses, à suivre notre exemple d'importations en franchise, en ouvrant ses ports au " commerce de la Grande-Bretagne et de l'univers " sans la restreindre par des sauvegardes sous forme de droits imposés pour protéger ses propres industries indigènes.....

Nous avons essayé le libre-échange *et il a été trouvé en défaut.* Nous avons fait de notre mieux pour convaincre les autres pays que notre politique est raisonnable, et en retour ils se moquent de notre aveuglement et font la sourde-oreille à nos remontrances. *En même temps, la ruine partielle, la dépresion générale et la détresse nous menacent.* Nos charges locales agmentent et nos exportations diminuent. " Nos classes ouvrières s'agitent " et déclarent la guerre ouverte au capital dans l'intérêt des travailleurs ; elles sont méconten tentes parce qu'elles ne peuvent connaître la cause réelle de la crise dont elles souffrent, " demandant à grands cris de pouvoir participer dans les profits qu'on pourrait presque " qualifier d'illusoires," et cependant incapables de se rendre compte de l'hésitation, de l'impossibilité où se trouvent les patrons d'accéder à ce qu'elles considèrent comme leurs justes demandes et rien de plus

Pourquoi persisterions-nous dans cette croisade utopiste ? Pourquoi avons-nous coupé les amarres qui nous retenaient à l'ancre, et avez-vous lancé notre bon navire sur un torrent perfide qui nous entraîne malgré nos efforts vers un naufrage imminent ? Au nom du Ciel, " si nous sommes engagés dans une voie périlleuse, arrêtons-nous tandis qu'il est " encore temps." N'allons pas, pour l'amour d'une théorie à la Don Quichotte, fermer les yeux au fait que notre commerce nous échappe, que la ruine nous menace, et que nous sacrifions nos meilleurs et nos plus chers intérêts à une idée inacceptable.

Il y a des indices que le flot de l'opinion publique subit un changement graduel, et par

conséquent convaincant. Je le salue avec satisfaction. Après tout, l'argument qui touche de plus près à la bourse de chacun, est le plus concluant et vaut toutes les théories et toutes les conférences de tous les économistes politiques du monde entier.

Cest état de chose inspirait dernièrement au *Standard* de Londres les lamentation qu'on va lire.

Comment se fait-il, je le demande, que la servante de mon épouse, étant allée à Aix-les-Bains, à Hambourg, et à Florence pour acheter de l'indienne, trouva des indiennes et des cotons de fabrique américaine, lorsque, il y a deux ans elle n'avait trouvé que des marchandises anglaises ? Je ne suis point juge en cette matière, il vrai, et je ne prétends pas décider si les produits de ce genre, fournis par les manufactures américaines sont de qualité moindre ou supérieure à ceux importés des marchés anglais. Mais je sais que, quant aux produits d'une de nos propres manufactures, nous avons été complètement supplantés sur tous les marchés de ce continent, et chaque fois que l'on demandait au marchand de nous expliquer ce changement si subit, il nous répondait qu'il préférait de beaucoup les marchandises américaines aux marchandises anglaises, parcequ'il pouvait réaliser des profits beaucoup plus considérables sur les premières. Comment se fait-il encore, que, en Angleterre, si j'ai besoin d'outils pour travailler dans ma boutique et d'ustensiles pour cultiver mon jardin, mon fournisseur me presse sans cesse de faire l'essai des instruments américains nouvellement importés, tels que bèches, marteaux, scie, ciseaux, haches ? Il n'y a encore que quelques mois je lisais sur ce sujet une lettre de M. Gladstone dont l'autorité ne peut que très difficilement être contestée, et dans laquelle il exprimait son opinion sur la différence qui existait entre la hache du bucheron manufacturée dans les ateliers américains et celle faite à Sheffield, en Angleterre. Inutile d'ajouter que la comparaison était toute en faveur de l'article américain. Sheffield est une ville trop conservatrive,—j'entends dans ses manufactures et non dans ses principes politiques—pour fournir une hache du meilleur genre.

Ainsi l'industrieux américain a toujours l'avantage pour lui ; et il se montre supérieur non-seulement dans les haches et les instruments dont j'ai parlé plus haut, mais aussi dans les serrures, dans les cadenas, dans les poëles, dans les lampes, et dans une inifinité d'autres productions qui, il y peine quelques douze ans, étaient la gloire de nos ouvriers. En effet, il vous suffira de jeter un coup d'œil sur le mobilier qui orne l'intérieur de votre demeure pour juger de combien le manufacturier anglais est surpassé, même dans ce qui appartient à l'usage domestique. Il n y a pas seulement par les articles en ferronnerie que nous sommes inondés Nous faisons nos chaussures avec le cuir américain, et nos voitures sont presque entièrement composées de matériaux venant de l'autre côté de l'Atlantique et pour lesquels les américains ont été largement payés. La colle, les cheveux et le papier sablé nous arrivent engrande quantité, et même les ardoises, qui le croirait, sont extraites des carrières américaines, et viennent couvrir nos propres toits.

Et voilà comment la protection ruine ceux qu'elle est appelée à protéger !

IX.—LA PROTECTION N'AUGMENTE PAS LES PRIX.

Mais, dit on, pour avoir la protection, il faut élever les droits et en élevant les droits on forcera le peuple à payer plus cher.

Entendons-nous bien. Peut-on dire qu'on paie plus cher à une personne, quand cette personne n'exige que le même montant. Or le gouvernement veut avoir $12,000,000 pour les douanes comme avant et rien de plus et chose remarquable, ce qui crée l'avantage sur le système d'aujourd'hui, c'est qu'il collectera ce montant sur les gens riches, parce que ce seront les articles de luxe seulement qui seront importés. Les objets ordinaires qui servent aujourd'hui à la masse du peuple seront imposés, c'est vrai ; mais ils sont taxés précisément pour qu'ils ne viennent pas dans le pays. Prenons le coton par exemple. Supposez qu'on le paie aujourd'hui 10 centins la verge.

On en fait venir de l'Angleterre et des Etats-Unis pour SEPT MILLIONS de piastres. Comme nous pouvons fabriquer ce coton dans le pays, nous imposons une nouvelle taxe de 15½ par 100 c'est-à-dire un centin et demi par verge. Cela ne veut pas dire que les fabricants du Canada le vendront 11½ centins la verge. Aujourd'hui, ils sont écrasés par les Américains et les Anglais, qui, lorsqu'ils ont un surplus d'articles, l'envoient en Canada. Quand les étrangers auront un centin et demi par verge à ajouter, il ne pourront plus faire opposition à nos fabricants. Si nos industriels canadiens commettaient la folie d'élever le prix de leur coton à 11½ ils perdraient du coup la protection qu'on leur donne puisqu'alors les étrangers pourraient revenir vendre leurs produits au même prix qu'eux. La protection est un mur qu'on ferait dans un étang pour tenir une partie des eaux plus basse qu'une autre ; si par un moyen quelconque on faisait monter l'eau dans la partie basse, le mur ne servirait à rien du tout et les eaux finiraient par se rejoindre par dessus.

Les fabricants canadiens seront donc obligés de tenir leur coton aux anciens prix et c'est tout ce qu'il leur faut. Ce n'est pas tant le prix qu'ils peuvent avoir qui les occupe que la quantité qu'ils peuvent vendre. Quand ils sauront qu'ils peuvent fabriquer du coton pour sept millions de piastres de plus, ils prendront des mesures en conséquence ; car on sait, que plus on fabrique un article en quantité, moins cet article coute cher.

A-t-on remarqué une chose ? Quand vous achetez du coton américain, vous rendez-vous compte que vous payez, à part le coton même, le transport qu'il a coûté, la douane, les assurances. Cela fait peut-être 2½ centins que vous ajoutez au prix réel du coton. Si vous payez le coton 10 centins, la manufacture américaine, elle, ne l'a vendu que 7½ centins ; le restant s'est perdu en frais. Mais puisqu'on peut fabriquer pour 7½ centins le coton que vous payez 10 centins, il y a donc une chance que les fabricants canadiens puissent aussi le fabriquer au même prix. Qu'est-ce qui s'y oppose ? Pour un long trajet comme de la Nouvelle-Orléans à Montréal, il n'y a pas de différence pour le fret d'une balle de coton avec les villes du Massachusett. Il est de fait que par le Mississipi et les lacs ou par Chicago en chemin de fer, Montréal est plus favorisé que les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Nous pouvons donc avoir le coton brut au même prix, la machinerie au même prix, las bâtisses au même prix, la main-d'œuvre au même prix. Nous pouvons donc faire comme eux. Tout ce qu'il nous faut, c'est qu'ils ne nous écrasent pas pour partir. Commençons par les ôter de notre chemin. Alors nos fabriques prendront de la force. Nos ouvriers deviendront plus habiles ; et une fois ces fabriques aussi riches que celles des Etats-Unis, elles pourront fabriquer comme elles à 7½ centins. Et comme il n'y aura pas, dans leur cas, de fret, d'assurance et de douane à payer, le prix de 7½ centins sera bien le prix du marché. La protection aura fait la fortune du fabricant et épargné 2½ par verge à l'acheteur. Voilà comment la protection fait l'affaire des deux. Et la chose s'explique. Le fabricant et l'acheteur se divisent les triples profits que faisaient l'étranger, les douanes et les chemins de fer. Mais, dira-t-on, qui vous assure que le fabricant baissera ses prix comme vous le dites ? Qu'est-ce qui le forcera à en agir ainsi ? Nous répondrons : la concurrence. Il n'y a pas qu'une fabrique de coton dans le pays, et quand il y aura sept millions de plus au jeu, il s'en élèvera bien d'autres. Quand a-t-on vu des établissements, dont tout le profit consiste dans le grand débit, se coaliser pour tenir les prix élevés ? La chose est

impossible pour le commerce comme pour toute autre chose. Dans les professions, dans la navigation, dans l'industrie, dans les affaires, si quelqu'un a l'ambition de vouloir réaliser au delà d'un légitime profit, on voit immédiatement surgir une opposition, car tout le monde pourra construire des manufactures. Si nos manufactures viennent assez fortes pour faire un bon profit en vendant du coton 7½ centins, elles le feront infailliblement par la force des choses. Nos assertions sont parfaitement justifiées par l'expérence.

Aux Etats-Unis, on commença à protéger les fabriques de coton en 1816, par un droit de 25 p. 100. Voici la marche des prix qui suivirent :

1816	30	centins la verge.	
1819	21	"	"
1826	13	"	"
1829	8½	"	"
1843	6½	"	"

En 1824, le Congrès protégea d'avantage les indiennes. Voici les prix qui suivirent :

1825	23	centins la verge.	
1830	16	"	"
1835	15	"	"
1840	12	"	"
1845	10	"	"
1850	9	"	"
1855	9	"	"

Voici différents autres articles dont nous avons pu nous procurer les prix :

	Etablis en	Au prix de	Prix en	De
Drills	1828	15¼ cts	1860	6½
Mousseline de laine	1834	40	1854	20
Braids	1861	75	1870	60
Couvertures	1842	12	1870	5.00
Flanelles	1835	20	1855	14
Fer	1842	$28	1853	droit aboli $34

	En 1841 Pas de tarif	En 1843 (Protégé)
Fer américain en barre par tonne	$85	$70
Tredegar	90	81
Acier	115	95
Haches	18	14
Fontes	4 cts.	3c.
Fer à repasser	7 cts.	5¼
Enclumes	12½ cts.	9c.
Clous	5 cts.	3¼
Sel p. sac	1 90	1.60
Shirthing p. verge	6¼	4¼
Indiennes do	28	15c.

Voici une comparaison avec les prix actuels :

	1857.	1875.
Indiennes, la verge	$1 12½	$1 08
Delaines "	25	15
Alpaca commun, verge	70	30
Alpaca, meilleure qualité, la verge	1 00	45
Alpaca, première qualité, la verge	1 25	73
Etoffe de laine, première qualité, la verge	1 50	1 20
Châles, chacun	12 00	8 00
Indienne commune, la verge	08	04½
Coton imprimé, la lbs	15	13
Soie en bobine, 100 verges, par doz	1 25	1 00
Soie en échevaux, par once	7 50	7 00
Gilet de laine tricoté	1 25	50
Caleçons "	1 25	50

D'après la théorie libérale, que la protection augmente les prix, comment ce fait-il alors que le fer soit à meilleur marché aux Etats-Unis qu'en Angleterre ; bien que, dans le premier de ces pays, le fer en gueuse soit frappé d'un impôt de $7, les rails de fer de $14, et celles d'acier de $25 ? Et les cotons ? Les Américains les frappent d'un droit de 60 p. 100, tandis que l'Angleterre les reçoit en franchise ; cependant, les prix sont plus bas chez nos voisins qu'en Angleterre. Qu'on nous explique ces anomalies.

La protection fait si peu hausser les prix que lorsque la France imposa des droits pour encourager la manufacture du sucre, la concurrence intérieure fit tomber les prix à 5 centins par livre. Avant cela, jamais le sucre n'avait été vendu moins cher que 12 centins.

Maintenant, en supposant que la protection fit réellement élever les prix, il ne faudrait pas perdre de vue une grande vérité parfaitement établie. Prenons toujours le coton comme point de comparaison. Voici un ouvrier qui veut en acheter 8 verges. Il devra donc donner en paiement une journée de son travail ; car l'ouvrier ne gagne pas maintenant en moyenne plus de 80 centins par jour, ou 10 heures à 8 centins de l'heure. Si nous avions la protection ; si les vingt millions que nous envoyons à l'étranger restaient dans le pays, comme il y a à peu près 200,000 chefs de famille ouvriers ou journaliers dans le pays, la chance de gagner pour chacun serait augmentée de $200 ou 60 centins par jour de plus. En sorte que, proportion gardée, l'ouvrier qui gagne aujourd'hui 80 centins gagnerait $1.40. Supposez que le coton valant aujourd'hui 10 centins augmente de toute l'augmentation du droit, c'est-à-dire qu'il se vende 11½ centins. L'ouvrier qui en achètera 8 verges ne paiera que 92 centins, c'est à-dire à peu près 6½ heures de son temps. Même avec l'augmentation du prix du coton, il aura encore gagné 48 centins sur son achat. Tandis que le manufacturier sera plus riche du profit qu'il aura fait sur cette vente, le consommateur, c'est-à-dire l'ouvrier, sera ainsi plus riche de 48 centins. Vous pouvez faire le même calcul pour chaque classe de la société, car tout s'enchaîne et s'entr'aide. Si le commerce va bien, l'agriculture, va bien ; et si le peuple gagne de l'argent, le commerce va bien.

Voici comment cette vérité est développée par un grand auteur sur ces matières, J. B. Say.

.....

" Il en est de même *des récoltes faites par les arts* et le commerce. Quand une branche d'industrie souffre, d'autres souffrent également. Une industrie qui fructifie en fait prospérer d'autres.

.....

"La première conséquence que l'on peut tirer de cette importante vérité, c'est que, dans tout Etat, *plus les producteurs sont nombreux et les productions multipliées*, et plus les débouchés sont faciles, variés et vastes. Dans les lieux qui produisent beaucoup il se crée la substance avec laquelle seule on achète : je veux dire la *valeur*.

.....

"Chacun est intéressé à la prospérité de tous et la prospérité d'un genre d'industrie est favorable à la prospérité de tous les autres. En effet, quelle que soit l'industrie qu'on cultive, le talent qu'on exerce, on en trouve d'autant mieux l'emploi et l'on en tire un profit d'autant meilleur qu'on est plus entouré de gens qui gagnent eux-mêmes. Un homme de talent, que vous voyez tristement végéter dans un pays qui décline, trouverait mille emplois de ses facultés dans un pays productif, où l'on pourrait employer et payer sa capacité.

.....

"Telle est la source des profits que les gens des villes font sur les gens des campagnes et que ceux-ci font sur les premiers. Les uns et les autres ont d'autant plus de quoi acheter qu'ils produisent davantage. Une ville entourée de campagnes productives y trouve de nombreux et riches acheteurs, et dans le voisinage d'une ville manufacturière, les produits de la campagne se vendent mieux. C'est par une distinction futile qu'on classe les nations, en nations agricoles, manufacturières ou commerçantes. Si une nation réussit dans l'agriculture, c'est une raison pour que son commerce et ses manufactures prospèrent. Si ses manufactures et son commerce deviennent florissants, son agriculture s'en trouvera mieux.

.....

"Cela nous montre, dit-il plus loin, ce qu'il faudrait faire pour satifaire beaucoup de nos producteurs qui se plaignent de la stagnation de nos produits. Il faudrait que certaines parties de nos provinces, dont les habitants un peu sauvages se contentent de produits *peu nombreux* et imparfaits, devinssent *plus civilisés*. On fait avec appareils de grands traités de paix ou de commerce pour assurer à nos producteurs de nouveaux débouchés : eh ! qu'on civilise une province, et les débouchés s'ouvriront d'eux-mêmes (1).

X. — LE VERDICT DES NATIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION.

Nous avons cité, il y a un instant, le verdict des Etats-Unis. Ce n'est pas le seul pays qui ait eu recours à la protection.

La France est remplie de brillants écrivains fantaisistes. Il sont presque tous libres échangistes. On admire leur talent ; on ne fait aucun cas de leurs fausses doctrines. Demandez à la France pratique, à la France politique, si elle est libre-échangiste ou protectionniste.

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur les dernières conclusions économiques de ses hommes politiques. Ils ont, durant la session, de 1878 nommé un comité d'économistes qui ont fait une étude approfondie des tarifs ; la plupart des écrivains français ont été conviés à cette enquête et voici leurs conclusions, que nous donnons sans commentaires. Que l'on ose dire que les cinq ou six derniers paragraphes de cette citation sont inexacts :

Si l'industrie française, A L'EXEMPLE DE CELLE DE TOUS LES PAYS, A EU BESOIN DE LA PROTECTION *et des droits élevés pour naître et acquérir des forces* ; si les alternatives diverses de ses succès ou de ses revers ont plusieurs fois déterminé des revirements en sens contraires dans la législation, cependant elle a pu successivement s'affranchir des liens de la protection et supporter sans péril un régime commercial de plus en plus libéral. (Chambre des députés, session de 1878, séance du 21 janvier. Exposé des motifs du projet de loi sur les douanes—Page 43.)

---

(1) J.-B. Say, *Cours d'économie politique*, vol. I, pages 341 et 350.

(Extrait du Rapport présenté au nom de la Commission d'enquête sur les souffrances du commerce et de l'industrie.—Sénat, séance du 21 mai 1878.)

Cette exagération devait être suivie de déceptions, d'autant plus cruelles en Europe, qu'en même temps que la production s'y développait à l'excès, une véritable révolution économique s'opérait aux Etats-Unis d'Amérique. A l'abri d'un système presque prohibitif "puisque les droits de douanes atteignait 50, 60 et même 90 pour cent," les Etats-Unis, jusqu'alors pays de consommation, "organisaient une industrie puissante dont les produits "peuvent maintenant rivaliser DE BON MARCHÉ avec ceux de l'Angleterre elle-même." (Page 4.)

Jadis l'Amérique se bornait à nous envoyer des peaux que nous préparions et qui lui étaient réexpédiés en grande partie après avoir été transformées en cuirs. Maintenant, les Etats-Unis ont créé des tanneries colossales et un seul établissement prépare 500,000 peaux par an. Là encore d'importateurs les Etats-Unis sont devenus exportateurs. Ils ont à meilleur marché que nous les matières qui forment les éléments de la tannerie, et ils ont des peaux brutes, les bestiaux étant abattus dans les prairies de l'Ouest, moins pour servir à l'alimentation que pour utiliser leurs débris. Pendant que le tan coûte chez nous 150 francs les 1,000 kilogrammes, on se procure aux Etats-Unis les matières tannantes à 45 francs. La main-d'œuvre est beaucoup moins élevée.

Le projet de tarif des douanes soumis à la Chambre des Députés, propose d'abaisser le tarif général, en ce qui concerne les cuirs et la plupart des autres produits, au niveau du tarif conventionnel de 1860. Il en résulterait que "sans réciprocité de la part des Etats-Unis," les peaux préparées en Amérique pourraient entrer avec un droit de $10 au lieu de 25 à 30 pour cent à la valeur; il est presque prohibitif "La tannerie française s'est "vivement émue à la nouvelle de cette combinaison, qui serait désastreuse pour elle et qui "ferait qu'une paire de bottes vendue 25 francs en France, paierait $8.75 centins de droits "aux Etats-Unis, tandis que le même article ne serait grevé en France que d'un droit de un "franc environ."

Les délégués de l'industrie de la tannerie protestent contre un abaissement ainsi radical des droits américains, et ils demandent qu'on ne fasse les concessions aux Etats-Unis qu'EN ÉCHANGE D'AUTRES CONCESSIONS. (Pages 26 et 27.)

La Chambre de Commerce de Boulogne-sur-Mer constate un ralentissement dans l'exportation des chaussures.

M. Fortier-Beaulieu, membre du Tribunal de Commerce de la Seine, a déclaré devant la commission que les fabricants de chaussures se joignaient à l'industrie de la tannerie dans ses réclamations. Des fabriques considérables de chaussures se sont montées aux Etats-Unis, et "si on abaissait les droits, les manufactures de chaussures prendraient de grandes "proportions." (Page 28.)

En résumé, aujourd'hui, les Etats-Unis fabriquent *trois cent mille montres* par an, soit le cinquième de la production européenne. Ils exportent des montres même à Genève, et la Suisse, SI LIBRE-ÉCHANGISTE, RELÈVE ses tarifs et cherche à se protéger contre les Etats-Unis. Du reste, les tendances protectionnistes de la Suisse ne se manifestent pas seulement en faveur de l'horlogerie, elles s'étendent encore à beaucoup d'autres articles. (Page 33.)

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, la crise industrielle et commerciale remonte à la fin de l'année 1875.

Elle a été le résultat de l'excédant de la production sur la consommation, excédant provoqué par les développements extraordinaires de l'industrie en Angleterre et sur tout le continent, après la guerre de 1870-71. D'autre part, les Etats-Unis ont fermé leurs marchés; "ils ont créé à l'abri de la protection une industrie des plus puissantes," qui, presque tous les articles, entre en concurrence avec les manufactures de l'Angleterre et de l'Europe dans le monde entier, il y a là une véritable révolution économique qui déconcerte tous les calculs. Il suffit de parcourir les journaux anglais, de consulter les rapports des Consuls britanniques aux Etats-Unis, et ceux des Chambres de Commerce de la Grande-Bretagne, pour se convaincre de l'émotion qui règne de l'autre côté du détroit.

L'Angleterre s'était outillée pour approvisionner le monde entier de ses produits manufacturés. Elle avait rêvé d'être le grand atelier dans lesquelles les matières premières de tous les pays viendraient recevoir leur préparation. Elle avait pour cela des navires qui lui apportaient le coton, les minerais, la laine, tout enfin, et qui s'en retournaient chargés de produits manufacturés. Elle avait la houille, le fer à bon marché. Ses broches, ses métiers à tisser, ses usines étaient et sont encore innombrables. "Quand il avait converti ses "compatriotes au libre-échange, eux qui avaient fait de la prohibition pendant des siècles, "Richard Cobden avait conçu un projet grandiose et l'Angleterre peut lui élever des "statues."

Mais Cobden pouvait-il prévoir qu'un jour ricains s'aviseraient de filer et de tisser leurs cotons au lieu de les envoyer aux ma de l'Angleterre ? Pouvait-il prévoir que les Etats Unis, qui ont tout sur place charbon, le coton, les matières premières, fermeraient leurs marchés et se couvrira sines ? Pouvait-il se douter que, dans ce pays de consommation, on aurait des manufa de 400,000 broches et de 3,500 métiers à tisser, comme celle de Lowell ; qu'une seule usine fabriquerait 450 locomotives par an, en un mot que ce nouvel Etat rivaliserait avec l'Angleterre et enverrait ses *cotonnades jusqu'à Manchester*, sans parler de ses montres *qu'il expédie à Genève ?* Et l'Allemagne, qui aurait supposé qu'elle développerait son industrie métallurgique comme elle l'a développée et que l'usine Krupp deviendrait l'une des plus grandes de l'Europe ?

En un mot, après avoir bénéficié dans de larges proportions du régime qu'elle avait su faire adopter un peu partout, l'Angleterre a aujourd'hui des rivaux : les Américains d'abord ; ses propres sujets des Indes ensuite ; les Allemands pour la métallurgie. Les marchés se resserrent devant elle et la concurrence devient tous les jours plus formidable. Ainsi des cris d'alarme retentissent-ils de Londres à Manchester. On lutte toujours, on produit sans cesse et quand même ; mais les stocks s'accumulent, et les manufacturiers de Lancashire ont dû proposer à leurs ouvriers une réduction de salaire de 10 pour 100 et leur partie des frais de cette lutte à outrance qui se terminera par un grand désastre industriel. Les ouvriers se sont mis en grève Enfin, il y a là une situation des plus critiques, une situation qui ne date pas d'aujourd'hui et qui a eu son contre-coup en France.

Les cours des produits manufacturiers en Angleterre se sont avilis à ce point qu'on a vendu à Paris à 25 centimes le mètre des stocks de tissus dont le prix de revient est de 30 ou 35 centimes. Pour ne pas laisser envahir le marché, les producteurs français ont dû eux-mêmes faire de grandes concessions et vendre à perte. Là est le secret de la crise.

Un retour au régime de la prohibition, ou même à celui d'une protection exagérée ne saurait être demandé par personne, encore bien que les Etats-Unis en aient largement usé. Mais il faut constater, cependant, qu'une RÉACTION SENSIBLE S'EST MANIFESTÉE DANS TOUTE L'EUROPE CONTRE L'APPLICATION DES DOCTRINES ANGLAISES.

La Russie est restée protectionniste ; elle élève toujours ses droits, elle exige qu'ils soient payés en or, et elle donne des primes à ceux qui établissent chez elle des usines.

L'Autriche-Hongrie hésite à conclure de nouveaux *traités de commerce.*

L'Italie, dans le projet de traité avec la France, *nous fait sabir des élévations de droits* préjudiciables à un grand nombre de nos industries.

La Suisse a relevé ses tarifs, dans de fortes proportions.

Enfin l'Allemagne se prépare à relever ses droits. La détresse de l'industrie de l'Alsace, détresse au sujet de laquelle votre Commission a reçu des renseignements précis, *ne justifie que trop cette attitude de l'Allemagne.*

Nous ne discutons pas, nous nous bornons à constater ce qui est de notoriété publique. (Page 54.)

Il y a en Europe des gens plus forts que nos piètres libéraux libre-échangistes de par la volonté de M. MacKenzie. Il y a par exemple le prince de Bismarck. Il a tenté l'épreuve et elle lui a mal réussi. C'est pour cela qu'à l'ouverture du Parlement allemand, Bismarck fait dire ce qui suit dans le discours du trône :

" Le discours du trône parle de la dépression générale du commerce et de l'industrie en Allemagne et dans le monde entier et déclare que le but de la politique du gouvernement sera de " protéger l'industrie allemande contre les effets désastreux," contre les tarifs tout à l'avantage des autres pays. On aura ce but particulièrement en vue, dans les négociations prochaines pour le renouvellement des traités."

Quelque temps après il disait en parlement :

" J'ai donné au libre-échange un essai loyal, il ne paraît pas avoir rendu service au pays au triple point de vue commercial, industriel et financier. Je suis accablé de lamentations relativement au déclin du commerce et à la ruine des manufactures avec des assurances — de la part de gens pour l'opinion desquels j'ai le plus grand respect — qu'une protection partielle et modérée apportera un remède au mal. En conséquence je me propose de donner à la protection une occasion d'améliorer la condition des classes ouvrières et manu-

facturières et de diminuer le poids que le budget met sur les épaules de la nation. Comme quelques-uns des ministres avec lesquels j'ai travaillé jusqu'à ce jour, ne veulent pas me suivre, sur ce terrain, je vais les remplacer par d'autres qui m'aideront à exécuter mon projet."

A la séance de 2 mai dans le *Reichstag*, le prince de Bismark a de nouveau insisté sur la nécessité d'une réforme douanière et fiscale :

Un autre reproche, dit le chancelier, adressé à l'état de choses qui a existé jusqu'ici, c'est que l'industrie nationale est mal protégée contre la concurrence de l'étranger. Nous avons besoin de droits protecteurs modérés. Nous ne demandons rien de plus. Nous n'avons connu jusqu'ici que le libre-échange, et, bien que ce ne fût pas celui que rêvent les idéalistes, il a soulevé de puissantes oppositions ; il nous faut reconnaître que nous sommes devenus un débouché pour l'excès de production de l'étranger et qu'il est nécessaire que nous fermions un peu nos portes.

L'idée d'un grand commerce d'exportation est toujours réalisée d'une façon insuffisante. Dans les traités de commerce, la question qui se pose est toujours celle-ci : "Qui des deux nuira à l'autre ?" Et c'est une question à laquelle on ne peut répondre qu'après une série d'années. Si la protection devait ruiner un pays, la France aurait été ruinée depuis longtemps. La Russie prospère également grâce à la protection, tandis que les pays ouverts vont à reculons. Je n'en n'excepte pas l'Angleterre elle-même, qui en arrive, elle aussi, au protectionisme. Depuis que nous avons abaissé nos tarifs autant que nous l'avons fait, nous allons en nous affaiblissant.

Pour remédier à cet état de choses, nous ne pouvons recourir à des théories ; nous devons nous appuyer sur des expériences pratiques. Il s'agit en cela, non de questions politiques, mais de questions purement économiques. Je voudrais que les susceptibilités de partis et de fractions fussent mises de côté pour traiter cette question qui ne concerne que des intérêts. Le peuple allement demande à être fixé sur son avenir économique. Il est avant tout nécessaire de faire cesser l'incertitude. Mieux vaudrait tout de suite repousser les projets que d'en traîner la discussion en longueur. (Applaudissements.)

Au mois d'Avril de la présente année, 1879, il a été tenu à Paris une très-importante réunion des chambres de commerce favorables au régime de la protection. Le but de la réunion était de protester contre la démarche de dix-huit chambres de commerce libre-échangistes, qui, comme on le sait, ont réclamé à M. Tirard le maintien pur et simple des tarifs douaniers actnels. Cinquante-huit chambres de commerce ont pris la résolution d'envoyer des délégués à la réunion.

Outre les délégués des cinquante-huit chambres de commerce, un grand nombre de sénateurs et de députés assistaient à la réunion. On remarquait, entre autres, MM. Pouyer-Quertier, Cordier, général Robert, amiral Dompierre d'Hornois, sénateurs; des Rotours, Richard Waddington, René Goblet, sous-secrétaire d'Etat à la justice ; Estancelin, etc.

Nous extrayons le passage suivant du discours de M. Pouyer-Quartier :

Que ceux qui ont fait les traités de 1860 viennent aujourd'hui contempler leur œuvre. Les chambres de commerce sont unanimes à protester contre le libre-échange. Les industries cotonnières, lainières, les lins, les jutes, etc., ne peuvent pas continuer à fabriquer dans les conditions actuelles. Quand à la soie, il en est autrement ; Lyon reste libre-échangiste, mais il ne dit pas pourquoi. Les statistiques douanières sont cependant unanimes à constater que Lyon, depuis 1860, a vu diminuer considérablement son exportation de 500 millions, elle est tombé à 250 millions. C'est Lyon qui paie ses ouvriers au plus bas prix, à 50 0/0 au-dessous de ce que les ouvriers sont payés dans le Nord.

Lyon a perdu plus de 2 millions depuis vingt ans. Mais Lyon n'est pas toute l'industrie de la soie. Or, ceux qui moulinent, qui filent la soie sont protectionnistes. Alais demande la protection. Le commerce de Lyon est composé de commissionnaires, de négociants, et non de producteurs ; et c'est là qu'il faut chercher le secret de leurs opinions libre-échangistes. Le jour où nous cesserons de produire, c'est l'Angleterre qui nous fournira des produits manufacturiers. Ce jour-là, ce sera la ruine de nos fabriques, de nos chemins de fer, de notre commerce et de notre industrie métallurgique, c'est pour cela qu'il faut lutter.

Mr. Pouyer Quertier donne ensuite lecture de la lettre suivante, adressé à M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, par les délégués des chambres de commerce protectionnistes :

" Paris, le 1er mai 1879.

" *A Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

" Monsieur le Ministre,

" Les relevés de 1878 sont encore plus défavorables, mais nous ne les invoquerons pas bien persuadés que les chiffres qui précèdent suffisent pour établir que l'essor dont on a parlé n'a été donné qu'aux importations de l'étranger.

" Et cependant, Monsieur le ministre, c'est au nom de notre exportation qu'on invoque le maintien des tarifs actuels, sous prétexte que si nous relevions ces tarifs on userait de représailles à l'extérieur.

" Mais, est-ce que l'Italie, l'Espagne, la Russie, l'Autriche-Hongrie, les Etats-Unis, les colonies anglaises n'ont pas pris les devants ? Est-ce que l'Allemagne n'est pas à la veille de relever ses droits de douane ? Les portes se ferment devant nous avant que nous ayons pris des résolutions au sujet de nos tarifs. En réalité, on voudrait condamner la France à servir de déversoir à l'excès de productions des autres pays. Les grands pouvoirs publics ne s'auraient s'y résigner.

" Les besoins de notre agriculture et de notre industrie ont été exposés à la commission du tarif général des douanes. Nous supplions le Gouvernement et les Chambres de tenir compte des dépositions de l'enquête.

" Le *statu quo* serait, Monsieur le ministre, la consécration d'erreurs regrettables, en même temps que la continuation d'un état de choses condamné par une expérience de vingt années, condamné par les nations qui nous avaient suivis dans la politique économique de 1860.

" En conséquence, nous protestons contre la démarche des chambres libre-échangistes.

" Nous réclamons des tarifs efficacement compensateurs, qui assurent l'existence de nos industries.

" Nous émettons le vœu que les nouveaux tarifs douaniers soient votés sans retard et appliqués, sans aucun délai, à partir du 1er janvier 1880."

M. Wilfram-Mollet, président de la chambre de commerce d'Amiens, reprend une partie des arguments de M. Pouyer-Quertier, répudie énergiquement toute espèce de traité de commerce, et réclame l'établissement d'un tarif douanier.

L'orateur donne ensuite des chiffres qui démontrent la décroissance continue de nos exportations et l'augmentation de nos importations. Cette situation est épouvantable.

Il faut reprendre notre liberté. Au premier janvier 1880, nous allons la reconquérir ; profitons-en, et alors on verra de nouveau l'essor de notre industrie.

Alors, nous pourrons attendre, étudier les nations qui nous entourent, et abaisser nos tarifs ou les élever, selon l'expérience que nous aurons acquise. Ne faisons pas comme le Portugal, qui, lui aussi, a fait du libre-échange. Qu'est-il arrivé ? Les Anglais ont détruit l'industrie portugaise, et quand les commerçants portugais n'ont plus eu d'argent, plus de marchandises, plus de titres pour payer, ils ont payé avec leur terrain, et aujourd'hui les Anglais sont les maîtres du Portugal. Ce n'est pas cela que nous voulons.

L'orateur montre ensuite que notre situation vis-à-vis de l'Allemagne résultant du traité de paix, situation qui nous oblige à donner à l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée, nous commande la plus grande réserve et nous interdit de conclure de nouveaux traités de commerce. On voit tous les jours lord Lyons chez M. Waddington.

Mais lord Lyons est toujours suivi du prince de Hohenlohe. Pourquoi ? C'est que si nous faisons une concession à l'Angleterre, l'Allemagne viendra immédiatement nous demander les mêmes concessions, autorisée qu'elle est par le traité de paix ou plutôt de guerre qu'elle nous a imposé. Donc, pas de traités de commerce. (Applaudissements.)

M. Borel, président de la chambre de commerce de Carcassonne, prend ensuite la parole et s'associe chaleureusement aux paroles prononcées par M. Pouyer-Quertier.

L'orateur fait un tableau désastreux des souffrances de l'industrie dans l'Aude. A Carcassonne, au lieu de 40 mille pièces de draps fabriquées jadis, Carcassonne a réussi à peine à placer 4,000 pièces de draps cette année. La tannerie, la papeterie, la chapellerie, la brosserie, souffrent également et demandent un prompt remède. (Applaudissements.)

Ecoutons M. Thiers. En 1870, M. Thiers discutant la situation économique de la France, déclarait que la protection seule pouvait la sauver. Nous citons la première partie de son discours. On dirait que M. Thiers parlait pour le Canada.

Nous engageons vivement nos lecteurs à lire ces courts extraits d'un homme autorisé à parler, qui, au soir d'une longue carrière, offre les lumières de son expérience :

REPRISE DE LA DISCUSSION SUR LES INTERPELLATIONS ÉCONOMIQUES.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale sur les interpellations économiques.

M. le Président Alfred LeRoux. — La parole est à M. Thiers.

M. Thiers. — Je n'ai pas besoin d'appeler votre attention sur la gravité du sujet qui vous occupe. Si vous aviez besoin d'en être avertis, vous l'auriez été suffisamment par les cris de souffrance qui s'échappent de la plupart de nos provinces industrielles, par les plaintes moins bruyantes, mais non moins fondées de notre agriculture, par le chagrin bien justifié de nos ports qui voient avec désespoir le pavillon étranger remplacer partout le pavillon national.

Toute nation a trois grandes affaires qui doivent être l'objet de son ardente et constante sollicitude ; la liberté d'abord, sa grandeur, ensuite, et enfin, sa prospérité matérielle ; la liberté qui ne consiste pas seulement pour la nation dans le droit de critiquer son gouvernement à tort ou à raison, mais dans le droit de se gouverner par ses propres mains et conformément à sa pensée (très bien !) ; la grandeur qui ne consiste pas à soumettre ses voisins par la force brutale, mais à se ménager auprès d'eux assez d'influence pour qu'aucune question ne soit résolue dans le monde contre ses intérêts et sa sécurité (très-bien !) ; la prospérité qui consiste enfin à tirer de son sol, de ses éléments, du génie des habitants la plus grande somme de bien possible.

Et gardez-vous de croire que ce souci de la prospérité du pays ait rien de commun avec cette passion des intérêts matériels qui dédaignent les esprits élevés. Il ny a pas d'œuvre plus morale que de diminuer la somme des maux qui pèsent sur l'homme, même sur les sociétés les plus civilisées.

Rendre l'homme moins malheureux, c'est le rendre meilleur ; c'est le rendre plus juste envers son gouvernement, envers ses semblables, envers la Providence elle-même. (Nouvelle approbation.)

Nous avons devant nous une noble tâche, nous réussirons, je l'espère, à l'accomplir : c'est de donner au pays la liberté sans trouble, sans révolution, sans violence. (Très-bien !) Celle de rétablir la prospérité là où elle fait défaut, n'est pas moins grande et moins digne de vous. Permettez-moi d'ajouter que la responsabilité de cette prospérité pèse aujourd'hui sur vous seuls.

Le gouvernement a cru, pendant un temps, qu'il pouvait s'attribuer le droit de décider seul ce système économique du pays. Je ne veux pas récriminer sur le passé ; ce n'est pas le moment. Il faut, au contraire, oublier le passé ou ne s'en souvenir que pour en tirer des renseignements. Notre tâche est de féconder le présent et l'avenir.

C'était autrefois une étrange prétention que de croire qu'on pouvait à soi tout seul décider le système économique du pays. Je comprends qu'un gouvernement, — quand il est composé des hommes les plus éclairés du pays, — puisse penser qu'il sera meilleur diplomate, meilleur guerrier que le gros de la nation ;—mais meilleur négociant, meilleur manufacturier, meilleur agriculteur, quand cette nation se compose de négociants, de manufacturiers, d'agriculteurs, c'est là une prétention insoutenable.

Grâce à nos efforts communs, cette tâche vous appartient aujourd'hui à vous seuls, et n'oubliez pas que si le pays ne devient pas prospère après la résolution que vous prendrez, la responsabilité en retombera sur vous seuls.

Pour nous, à qui vous permettez de discuter ces graves questions, c'est un devoir de les

étudier et de les approfondir ; le vôtre, à vous qui êtes les juges, c'est la patience. Vous écouterez donc des détails, mêmes arides, sans lesquels nous resterions dans des généralités vagues et sans utilité pratique.

Je me suis épuisé à cette étude, j'y apporte le plus grand désintéressement matériel et ce désintéressement moral qui vient de l'absence de tout esprit de système.

Je déterminerai tout de suite le but que nous poursuivons. Dans ces débats, les uns s'appellent protectionnistes, les autres libres-échangistes ; on a même parlé de compensationnistes ; j'accepte tous les mots qu'on voudra ; c'est à la chose seule que je m'attache. Voulons-nous rétablir autour de la France une sorte de muraille de la Chine ?

Non, notre but c'est le travail national que nous voulons maintenir dans le pays, faire naître là où il n'existe pas, mais surtout le conserver là où il existe. Demandons nous pour cela des droits prohibitifs ? Non.

Des droits suffisamment protecteurs ? Pas même cela. Il y a des pays libres qui ont des droits protecteurs de 60, 70 et 90 o/o. Dans des pays modérément protecteurs, les droits ne sont pas au-dessus de 20 o/o.

Nous ne demandons pas même cela ; mais je vais prouver que notre industrie n'a pas les droits qu'on a voulu lui assurer, le droit de 10 o/o pour ses filés, de 15 o/o pour ses tissus. Or, dans aucun pays national il n'y a de droits aussi modiques. Ils ne sont pas suffisants.

Je comprends qu'on hésite avant de développer certaines industries dans un pays ; ce que je ne comprends pas, c'est que lorsqu'elles se sont développées, on les laisse périr.

On nous dit que nous voulons une industrie en serre-chaude. Quelles sont donc les nations qui ont cherché à développer le travail chez elles ? Ce sont les nations intelligentes et libres.

Lorsque l'étranger leur apporte un produit, après s'en être servies, elles ont voulu l'imiter. Les nations qui n'ont pas ce désir, ce sont les nations indolentes de l'Orient. Les nations intelligentes et libres cherchent à s'approprier les produits que l'étranger leur apporte. (Très bien !)

On nous cite sans cesse l'Angleterre.

Voici l'exemple que nous a donné cette grande et intelligente nation. Aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, les Brabançons avaient leur belle industrie de lainages. L'Angleterre, qui en recevait les produits, se dit, dès qu'elle commença à s'éveiller : C'est avec mes laines que ces tissus sont fabriqués. J'ai les bras, l'intelligence, la matière première, et ce serait le travail étranger qui pourvoierait à mes besoins ! Elle garda ses laines, elle se mit elle-même au travail, et alors commença la grande prospérité de l'Angleterre. Et-ce la barbarie ?

L'Angleterre a-t-elle bientôt après renoncé à ce système ? Il y a quelles années seulement pour se procurer la belle industrie des lins, ne l'a-t-on pas vue se couvrir de tarifs protecteurs, interdire l'exportation des machines, donner même des primes aux paysans de l'Irlande pour les encourager à cultiver le lin ?

Je voudrais pouvoir vous conduire à travers l'histoire de la civilisation ; je vous montrerais qu'il n'y a pas une nation intelligente qui n'ait tenu, non seulement à profit, mais à honneur, d'introduire chez elle les produits étrangers quand la nature ne s'y opposait pas.

Je ne veux pas rappeler Colbert créant notre marine, notre industrie des laines, des roieries, des dentelles, de la verrerie, et pour cela donnant, suivant le langage du temps, l'argent du roi, les terres du roi, la noblesse, qui était aussi dans la maison du roi.

C'est de la vieille histoire, dira-t-on. Je vais vous conduire chez les nations les plus jeunes et les plus libres. Vous verrez que les procédés d'il y a deux siècles sont encore leurs procédés. Un membre du parlement anglais, Sir Wentworth Dilke, qui a parcouru toutes les possessions anglaises, a publié récemmment un livre remarquable où se trouve un curieux tableau du vaste empire britannique. Je voudrais que ceux qui se croient à la tête de la science et qui bafouent le système protecteur connussent tous ce livre.

Et M. Wentworth Dilke répète, en s'y associant, ces paroles que prononce avec fierté l'Amérique de l'Ouest : Un peuple agricole doit devenir un peuple manufacturier. Il nous faut autre chose que des capitales de la mer, New-York, Boston. Il nous faut de brillantes villes d'intérieur, Cincinnati, Chicago, et pour cela il faut par la protection écarter les produits étrangers.

Et cependant M. Wentworth Dilke est libre-échangiste en Angleterre ; mais il ne convient pas à tous et que le libre-échange n'est pas la loi du monde.

XI.—La taxe sur le blé au point de vue du Bas Canada.

Les libéraux n'ont plus qu'un seul refuge : la taxe sur le blé et la farine. Nous allons voir quel effet cette taxe va avoir sur le Bas-Canada.

Disons, d'abord, comme démonstration brutale, que le tarif est en force depuis dix semaines et que le prix du pain et de la farine n'a pas augmenté. En quelques endroits, la hausse s'est fait sentir. Ailleurs, elle a été nulle, ce qui prouve que l'augmentation des prix est due à l'imagination des boulangers. Le *Globe*, pour détruire l'effet du tarif en Haut-Canada, s'est chargé de prouver cette proposition en comparant les prix avant le tarif avec les prix après le tarif. La raison en est claire. La Puissance produit un surplus de blé. En voici la preuve. Nous trouvons dans le dernier rapport du commerce et de la navigation le petit état suivant :

	Minots.
Exportation de blé et de farine.....	9,250,505
Importation do do	5,635,411
Surplus.....	3,615,094

Il n'y a pas besoin d'insister pour faire comprendre que si l'on a pu faire sortir 3,615,064 minots de plus que ce que nous avons fait entrer, c'est que notre sol a produit la différence. Dès lors que nous avons plus que notre provision, l'on pourrait établir une taxe de cinq piastres par baril sur la farine étrangère que cela ne dérangerait pas les prix de notre marché, puisque nous avons tout ce qu'il nous faut.

Maintenant examinons la portée de ce droit pour le Bas-Canada, en supposant qu'il eût pour effet de faire augmenter les prix. Le Bas-Canada produit du blé en assez forte quantité et il se suffit à lui-même. En voici la preuve. Nous avons exactement la quantité de blé qui entre en Bas-Canada. Il suffit de référer au rapport de la Chambre de Commerce de Montréal pour le constater. Le blé et la farine ne peuvent nous arriver que par deux voies : le canal Lachine et le Grand-Tronc. Or voici les arrivages à Montréal pour 1877 :

	G.T.	C.L
(Pages 98.) Arrivages de farine,	684,802 qrts	139,071
(Pages 102.) Arrivages de blé.....	835,190 min.	6,382,902

En calculant cinq minots par baril de farine, nous avons donc un total de 11,087,357 minots. Sur ce montant, il faut allouer quelque chose pour le contingent fourni par la section du Bas-Canada audessus de Montréal. En effet, le même rapport de commerce nous indique page 37 que l'on a mis à bord des barges à Kingston, pour Montréal, seulement 4,196,244 minots de blé. Or, nous trouvons 6,382,902 minots dans le canal Lachine. Cette quantité s'est grossie des produits livrés sur la route, savoir 2,181,758 minots. Il y a tout le sud jusqu'à Caughnawaga et tout le nord depuis Matawan qui n'ont pu envoyer leurs produits ailleurs que par cette voie. Allouons pour le contingent du Bas-Canada, 200,000 minots. Il est donc venu 10,887,357 minots à Montréal de blé étranger à la province de Québec, tant du Haut-Canada que de l'Ouest.

Maintenant, ouvrez les rapports du commerce. Vous verrez que la Province de Québec a exporté en Europe 6,292,469 minots de blé et 286,755 barils de farine, soit un total de 7,726,744. Le rapport de la Chambre de Commerce de Montréal, page 98, indique que Montréal a expédié en outre 586,571 barils de farine aux provinces d'en bas, soit 2,932,855 minots de blé, et page 101, 101,154, minots de blé. Ajoutez pour expédition semblable des autres points de la Province, disons 200,000 minots, voilà un total de 3,286,855 minots à retrancher encore du montant reçu. Cela fait donc un total de 11,013,599 minots, ou un surplus de 16,242 minots, produits par le Bas-Canada.

Voici le tableau que cela nous donne,

Importations en Bas-Canada		$10,887,357
Exportation Océanique.....	$7,726,744	
Export. aux Provinces Maritimes, etc.....	3,286,855	
		$11,013,599
Surplus		$16,242

En supposant que le Bas-Canada ne produise pas toute sa provision, il est évident que la farine ne peut pas augmenter de tout le montant de la taxe; car, dans ce cas, la farine américaine rentrerait encore dans le pays sur un pied d'égalité avec la nôtre. L'on impose aujourd'hui un droit de 50 centins pour exclure la farine américaine de nos marchés. Les intéressés ne seront pas assez insensés pour neutraliser cette protection, en élevant leur propres articles de tout le montant dont ils sont protégés. Ils devront, pour écouler leurs produits, se contenter des prix courants dont le niveau s'établit par les demandes et la quantité des approvisionnements. Ces cinquante centins sont la barrière qui leur tient le marché libre. Le cultivateur a l'assurance d'être le maître chez lui, et il saura, désormais, en semant du blé qu'il n'aura pas à côté de lui un importateur américain pour l'empêcher de vendre le fruit de son travail. Voilà à quoi se résume cette taxe sur le blé. Voilà pourquoi le Bas-Canada ne paiera pas un sou de plus pour son pain.

Pour rendre la chose plus claire, raisonnons au point de vue du Haut-Canada, qui produit, sans nul conteste, un surplus de blé. On ne dira pas que là le tarif fera augmenter le prix du blé, puisque les Haut-Canadiens ont six millions de minots de plus que leur provision. Est-ce pour le plaisir de taxer les autres provinces qu'ils voudraient se taxer eux-mêmes ? Ce serait un procédé dispendieux, car ils consomment 15,000,000 de minots; et pour le plaisir de faire payer un cent extra par quart de farine sur 6,000,000 de minots de blé qu'ils expédient ils paieraient le même montant sur 15,000,000, c'est-à-dire qu'ils déboursaient $1,500,000 pour gagner $600,000. Le Haut-Canada ne peut donc pas faire monter le prix de la farine. Mais alors, les autres provinces sont dans le même cas, puisqu'il n'y a pas de droits de douane entre les provinces et que les prix en force dans une province sont les prix en force dans toute les provinces.

Mais, pour les fins de notre raisonnement, continuons à supposer, quoique nous ne l'admettions pas, que le Bas-Canada va payer un surcroît de prix pour son pain. Que recevons-nous en échange ?

Le Bas-Canada a des manufacture de voitures, de ciment, de viande, de coton, de meubles, de verre, de poudre, de fer, de soie, de machines à

coudre, de cuir et chaussures, de papier, de pianos, de remèdes brevetés, de sucre, de bois, de lainages pour au moins $12,235,349. Ajoutez pour vente d'orge et d'avoine, à la place du maïs américain, $2,000,000. Il restera tous les ans dans la Province de Québec $14,235,349 que nous envoyons aujourd'hui à l'Angleterre ou aux Etats-Unis.

Il ne tient qu'à nous, bien entendu, de ne payer aucune taxe en produisant plus de blé ; mais si nous voulons la payer, nous avons devant nous cette jolie compensation de $14,000,000 d'économies par année. Où est le gain ?

XII.—LES CONTRADICTIONS DES REFORMISTES SUR LE TARIF.

La protection a deux espèces d'ennemis en Canada : les uns sincères et les autres malhonnêtes. Les premiers sont les libres-échangistes, qui suivent le *Globe :* ils l'ont toujours été et nous nous inclinons devant leurs convictions ; c'est ce que nous devons à une erreur de bonne foi. Les malhonnêtes sont ceux qui ont réclamé la protection jusqu'en 1872, ceux qui la regardaient comme urgente lorsque tout allait bien et n'en veulent plus aujourd'hui que bien des libres-échangistes la considèrent nécessaire, vu la concurrence américaine, protégée elle-même par un tarif prohibitif.

Cette conduite des adversaires malhonnêtes du tarif, c'est-à-dire des libéraux, achèvera de les déconsidérer dans l'opinion publique. Leurs arguments ne valent pas le papier qui les font circuler. Quant aux adversaires sérieux comme le *Globe*, ils sont complètement désorientés. Le tarif demandé par le peuple les jette hors de la voie. Ils ne savent comment le combattre. Un jour le tarif présente tel inconvénient, le lendemain, ce n'est plus cela Tantôt c'est le *Globe* qui se lamente parceque le tarif est fait au point de vue des manufacturiers, mais ces paroles n'ont pas eu le temps d'atteindre son public, que M. Cartwright prétend que la protection ne protégera pas les manufacturiers, et même leur sera fatale. Ces contradictions entre autorités libérales sont une des curiosités du débat présent et méritent la peine d'être mises en regard. Laissons parler M. Cartwright et le *Globe :*

M. CARTWRIGHT.

Parlons, maintenant, M. l'Orateur, de ces manufactures. S'il est une classe qui s'attend à retirer des profits permanents du tarif, c'est, sans doute, celle des manufacturiers du Canada. De quoi se plaignent-ils ; pourquoi d'après eux, ne sont-ils pas prospères ? Ils ont de la peine à rejoindre les deux bouts parce que, disent ils, ils ont à lutter contre une concurrence trop forte et ne sont pas assez protégés par le tarif de 1872. Je dis à ces manufacturiers que le nouveau tarif va leur donner beaucoup plus de concurrence, que ce tarif va produire ici ce que nous avons vu aux Etats-Unis, c'est-à-dire, une compétition violente. *Les manufacturiers signent leur arrêt de mort*, en acceptant le tarif, qui, comme celui des Etats-Unis, créera une concurrence dans le pays à la place de la concurrence modérée venant de l'étranger.

LE "GLOBE."

Chaque article du tarif est réglé au point de vue de l'intérêt des manufacturiers..... Enfin, en dépit de ce que disent les marchands aux *reporteurs* du *Globe*, le prix de chaque article de consommation va s'élever, grâce à ce tarif [illegible] et pas un sou n'ira grossir la fortune de qui que ce soit, sinon celle des [illegible] *nouveaux manufacturiers.*

Le prix de [illegible] les marchandises va s'élever et le tarif donnera à nos manufacturiers un tel monopole qu'ils dicteront les prix à leurs ouvriers ; qu'ils pourront faire venir des ouvriers de l'étranger pour empêcher les gages d'augmenter.

Ces contractions ne se produisent pas seulement d'un homme à l'autre, chez les adversaires du tarif mais d'une colonne à l'autre du *Globe*. Ainsi dans l'une, il prétend que le tarif n'augmentera pas le prix de l'avoine ; dans l'autre, il plaint le sort de l'individu obligé de payer $64 de droits sur 600 minots d'avoine. C'est le pour et le contre dans le même numéro de ce journal :

Il est vrai que quelques cultivateurs, dans le voisinage des chemins de fer pourront gagner quelques cents par le fait que l'avoine des Etats-Unis n'entrera plus en concurrence avec la leur. Mais si le prix s'élève, on en sèmera davantage, et l'on fera baisser les prix.

Un charretier, propriétaire de quatre chevaux, dit qu'il lui faut 600 minots d'avoine par année. Dix cents (c'est le droit nouveau) par minot enlève $60 du gousset de cet homme.

Voilà une façon d'argumenter qui n'opérera pas beaucoup de conversions, surtout si elle est systématique comme on pourrait le croire, car dans un autre numéro du même journal les opinions changent encore avec les colonnes :

Le Canada, dit le *Globe* d'un côté, est maintenant une réserve dans laquelle le peuple doit naître et vivre pour l'avantage des manufacturiers, tout comme les perdrix et les faisans sont élevés en Angleterre pour l'avantage de l'aristocratie.

Comme nous l'avons déjà dit, se répond le *Globe*, le tarif donne le coup de grâce à plus d'industries des mieux etablies du Canada qu'il n'en fera naître de nouvelles.

Nous nous figurons les émotions des lecteurs assidus de notre confrère ; elles doivent être bien variées. Il ne faudrait pas en recommender la lecture aux manufacturiers ; ce serait d'un effet dangereux. Quel est celui d'entre eux qui pourrait lire avec sang froid ici qu'il est en train de s'enrichir, que le Canada lui est livré, et cent lignes plus loin que la ruine l'attend ?

Nous terminerons ces citations par un extrait d'un journal de Montréal de cette ville qui, sans le vouloir répond à ses amis qui prétendent que le tarif va augmenter le prix du blé :

Quand nous étions encore à discuter les mérites de la protection et du libre-échange, la *Minerve* prétendait avec le *Mail*, qui leurrait les cultivateurs d'Ontario, que l'application du système protecteur aurait pour effet de faire hausser considérablement le prix du blé. A cela nous répondions que tel ne serait pas le résultat de la nouvelle politique, attendu que le prix des céréales se fixe à Liverpool et que les prix de nos produits agricoles ne peuvent être affectés que par les fluctuations du marché d'Angleterre. La *Minerve* aussi embarrassée que Sir John dans le nouveau tarif feint maintenant d'avoir toujours entretenu ce sentiment.

XIII — L'ATTITUDE DE L'ANGLETERRE EST-ELLE UN ARGUMENT CONTRE NOTRE TARIF.

Les journaux de Londres et de New-York se sont entendus pour critiquer notre tarif. Les hommes public et les fabricants anglais ont même fait de l'agitation pour tourner l'opinion contre le Canada. Ce soulèvement est-il un argument contre ou en faveur de notre politique ? Il faudrait être aveugle pour ne pas découvrir les motifs d'intérêt qui poussent les mécontents.

N'oublions pas que les Etats Unis nous prennent pour $48,000,000 en argent par année, tandis que la mère-patrie en prend pour $37,000,000 Les bons conseils pleuvent naturellement pour nous maintenir dans cette voie. Les journaux de Londres sont aussi obséquieux à notre égard que, d'ordinaire, ils ne le sont pas lorsqu'il s'agit de lancer un emprunt chez eux. Les négociants anglais nous ont enlevé $500,000,000 en trente-sept années et il paraît que ce n'est pas assez. Il ne faut pas que les portes se ferment si tôt. C'est peut-être aimable de leur part ; mais ils nous prennent dans un mauvais moment et nous ne goûtons pas leur sollicitude. Il faut faire la part de la première excitation qui ne se contrôle pas toujours ; et de toutes ces belles déclamations du *Times*, du *Pall Mail*, de M. Bright et autres autant en emportera le vent. Lorsque nous créverons de faim, ce n'est pas la Banque d'Angleterre qui nous nourrira. L'Angleterre s'est-elle rendu compte de la situation ? Sait-elle que nous vivons à côté de voisins qui se sont environnés des murailles de la Chine et qui, tout en voulant ne se rien laisser prendre, ont le bras long pour le bien d'autrui ? Si le libre-échange qui nous ruine servait exclusivement à l'Angleterre, en bons et loyaux sujets, nous pourrions peut-être fermer les yeux ; mais le malheur est que les Etats-Unis prennent la meilleure part du magot.

Nous ne faisons pas allusion ici au gouvernement anglais, qui comprend mieux la situation ; mais comme membres de l'empire britannique, comme sujets de ce vaste empire, nous avons bien le droit d'exprimer toute notre pensée à l'égard d'une portion de la population anglaise qui ne se gêne pas à notre égard. L'opinion publique en Angleterre semble répéter de notre tarif ce qu'elle disait du tarif américain en 1829, lors de l'inauguration du régime protecteur des Etats-Unis, puis en 1861, lors de la consécration de ces doctrines par le tarif Morill. On vit en 1829, whigs, tories et radicaux s'unir dans le même concert de regrets contre l'adoption de la politique américaine. Dans la Chambre des Communes, MM. Peel et Huskisson, au nom des tories ; M. Hume, au nom des *reformers* ; MM. Grant, Robinson et Stuart, au nom des whigs, condamnèrent tous le tarif américain de la même manière. Ecoutez M. Huskisson :

C'est ma ferme conviction que les Etats-Unis souffriront beaucoup de la démarche qu'ils viennent d'adopter et *je suis prêt à le prouver* ; mais je n'appréhende pas que la Grande-Bretagne souffre le moins du monde de la protection que l'Amérique vient d'établir pour son industrie.

Ecoutez M. Hume :

La politique de protection est insensée, étroite, injurieuse et malfaisante ; mais je n'hésite pas à dire que si l'Amérique se ferme à tous les articles de fabrique anglaise, nous pourrons facilement trouver un autre marché pour nos produits.

Même chose en 1861. Voici la prédiction du *London Times* du 5 mars 1861. On dirait que l'écrivain de l'autre jour l'a copié :

Ce bill nuira beaucoup plus à l'Amérique qu'à l'Europe..... Il est maintenant bien connu que la protection n'est qu'une autre manière de désigner le suicide. Si le bûcheron américain doit être privé de sa hache et le colon de ses hardes à bon marché, c'est eux qui en souffriront..... Si les Etats-Unis refusent de venir acheter sur nos marchés ce qu'il est dans leur intérêt d'acheter et s'ils décident de fabriquer eux-mêmes des articles qu'ils pourraient acheter à meilleur marché chez nous, ils seront les seuls perdants.

La réponse à ces déclamations se trouve dans le tableau suivant :

	Imp. Américaine.	Exp. Américaine.	
1860.....	$340,000,000	$282,000,000	$ 58,000,000 déficit.
1878.....	$437,051,533	$694,884,200	$142,167,267 surplus.

Notons en passant que lorsque les Etats-Unis adoptèrent cette mes ur ils avaient de 1821 à 1860 déboursé et sorti de leur pays la somme de $460,864,277 pour combler ces déficits de commerce. (Voir le Rapport du Trésor du 4 Déc. 1860.)

Voici un autre tableau sur les Etats-Unis qui parle sans commentaire :

	Riches. tot.	Prod.	Par tête.
1870.....	$36,068,516,507	$6,900,248,954	$180
1860	$7,185,780,228	$1,996,000,000	60

Voilà le résultat des prédictions du *Times* et des hommes d'état anglais sur la protection.

Nous n'entendons pas démontrer d'avantage l'absurdité de l'excitation en Angleterre à propos de notre tarif; mais nous pourrions en rechercher les motifs. Depuis 1700, ils sont toujours les mêmes. Nous rougissons en quelque sorte pour notre mère patrie de les mentionner.

En 1719, la Chambre des Communes en Angleterre a déclaré que "l'érection des manufactures dans les colonies tendait à les émanciper de la mère-patrie."

En 1732, le Parlement Anglais a passé une loi défendant l'exportation des chaussures, du feutre, etc., des colonies où ces articles étaient fabriqués. Il était même défendu de mettre ces objets sur une voiture pour les transporter dans une colonie voisine.

En 1750, le Parlement Anglais vota une autre loi défendant dans les colonies, l'érection d'usines pour travailler le fer, sous peine d'une amende de 200 louis. Tout moulin bâti était déclaré une nuisance et ordre était donné au gouverneur de la colonie de le faire detruire.

L'esprit de l'Angleterre à propos du commerce des colonies se résume comme suit dans un ouvrage publié en Angleterre :

Il faudrait décourager, prohiber les manufactures dans nos colonies de l'Amérique..... Nous devrions toujours tenir un œil vigilant sur nos colonies pour les empêcher d'établir aucune des manufactures qui existent dans la Grande-Bretagne et il faudrait écraser au début toute tentative d'en établir..... Si nous les encourageons à produire du chanvre, du lin, nul doute qu'ils auront bientôt la tentation de commencer à manufacturer, si nous ne les en empêchons pas. C'est pourquoi, dans le but d'arrêter le progrès de ces manufactures, aucun tisserand n'aurait le droit de monter des métiers sans avoir préalablement enregistré son nom dans un bureau tenu à cet effet. Tout moulin établi pour faire le fil de fer ou pour tisser devrait être détruit. (*On Trade* par Gee, publié à Londres.)

On ne va pas aujourd'hui à ces extrémités; mais il est facile de reconnaître que c'est le même motif qui anime ces messieurs. A nous autres d'apprécier la situation.

Il y a quelques jours, nous apprenions que les fabricants drapiers du Yorkshire demandaient au Ministre des colonies si le gouvernement anglais allait permettre à la colonie du Canada d'établir un tarif contre l'Angleterre ?

On sait qu'en 1762, une députation de manufacturiers de Bristol eut une entrevue avec le Comte de Bute, premier ministre, Lord Sandys, premier lord du commerce, pour se plaindre de "la conduite de certains colons

d'Amérique qui avaient commencé à manufacturer des draps." L'histoire se répète, dit-on, mais avec une variante dans le cas actuel. Les ministres d'alors s'engagèrent "à prendre de suite des mesures pour mette fin à cette entreprise." Aujourd'hui, le gouvernement anglais répond aux manufacturiers de la Grande-Bretagne qu'il laisse au Canada le soin de préparer sa législation douanière à sa guise, tout en se plaignant du tarif.

La politique du gouvernement est devenue plus libérale avec le temps et plus avantageuse à l'Angleterre. Mais que dire des manufacturiers de la seconde moitié du XIXe siècle, qui ont encore ces idées des fabricants du siècle précédent? Comme leurs prédécesseurs d'il y a cent ans, ils en sont encore à regarder les colons anglais comme des clients obligés de la mère-patrie, condamnés à travailler, souffrir pour le plus grand avantage des capitaux anglais.

L'intérêt personnel les aveugle au point de les empêcher de voir celui de la Grande-Bretagne. La politique de 1762 a fait perdre 13 colonies à l'Angleterre et celle de 1879 peut lui conserver ce qui lui reste en Amérique.

Les fabricants anglais ne s'agitent autant que parce qu'ils sentent petit à petit le libre-échange les écraser. Les colonies sont leurs dernières ressources. La proportion entre le commerce colonial de l'Angleterre et le commerce de l'Angleterre avec les autres Pusssances s'accentue de plus en plus. Malgré qu'il n'en soit pas ainsi pour le Canada, où le commerce anglais perd du terrain tous les jours, l'Angleterre a lieu de craindre que l'exemple du Canada ne soit suivi par les autres colonies.

Voici le tableau de ses relations commerciales :

EXPORTATIONS DES PRODUITS BRITANNIQUES :

	Aux pays étrangers.	Aux colonies anglaises.	Percentage des colonies.
1872	£195,000,000	£60,000,000	23-6
1873	188,836,132	66,328,171	24-6
1874	167,278,029	72,280,092	29-1
1875	152,000,000	71,000,000	31-8
1878	130,000,000	69,000,000	34-5

Diminution du commerce étranger	£65,000,000
Augmentation du commerce colonial	9,000,000

C'est ce qui fait dire aux commissaires des douanes du gouvernement anglais dans leur rapport de 1878, page 33 :

Malgré la diminution de nos exportations en général, *nous n'avons encore rencontré aucune compétition sérieuse dans l'envoi d'articles fabriqués, tels que coton filés et marchandises de laine dans nos colonies.*

Ces rapports désagréables nous amènent forcément à étudier la nature des relations qui existent entre le Canada et la mère-patrie. Le mouvement qui se fait en Angleterre contre notre nouveau système de protection nous semble un fait tellement exorbitant qu'il est impossible de fermer les yeux sur le sentiment que ces démarches laissent entrevoir. Comment des hommes politiques importants peuvent-ils élever la voix dans le parlement anglais, comment des hommes pratiques comme les fabricants anglais peuvent-ils s'adresser sérieusement au gouvernement de la mère-patrie pour demander que la Grande-Bretagne intervienne dans notre législation fiscale,

sans considérer que les colonies sont purement en vasselage et que les sujets coloniaux sont de simples serfs, imposables à volonté? Il est vrai que nous portons le titre de colonies; mais nous avons toujours cru qu'il suffisait de porter le titre de sujet britannique pour jouir de cette chère et précieuse liberté politique que les notions constitutionnelles nous autorisent à considérer comme notre premier apanage. Nous sommes colons, mais nous ne sommes pas vassaux. Autrefois les prisonniers de guerre payaient leur défaite de leur liberté et de leur bourse. Le vainqueur les gardait comme esclaves ou les renvoyait sur rançon. Aujourd'hui, il n'y a plus d'esclavage de ce genre et en faisant la conquête du Canada, l'Angleterre n'a pu nous ravir nos biens et notre liberté. Nous sommes maîtres de notre sol, maîtres de nos bras, maîtres de notre intelligence; et il n'y a pas de loi qui nous soumette au bon plaisir de la mère-patrie pour l'administration de nos affaires intimes. Lorsqu'il s'agit des intérêts généraux de l'empire, nous avons notre part de devoirs à remplir, et nous croyons que le passé est là pour rendre ce témoignage aux Canadiens qu'ils y ont toujours mis bonne mesure. Mais hors de là, il est bon que cette portion du public anglais qui s'agite, en ce moment, pour nous exploiter sache que nous ne souffrirons pas plus l'intervention impériale dans nos mesures fiscales que les colonies américaines ne l'ont souffert après 1760. Ce serait une singulière chose si nous étions soumis à une volonté supérieure pour la conduite de nos affaires ordinaires. Quelle différence y a-t-il pour l'usage de sa liberté entre un sujet anglais demeurant à Manchester et un sujet anglais demeurant à Montréal? Est-ce que le sujet anglais, maitre de lui à Manchester et faisant partie à Manchester d'un peuple souverain, change de nature et de position, se transforme et rétrograde en venant s'établir à Montréal? Prétendra-t-on qu'il était notre maître du temps qu'il vivait à Manchester et qu'il est maintenant, par le simple fait de sa migration, la propriété ou la chose du domestique qu'il employait dans les îles britanniques?

Notre notion du lien colonial est que pour toutes les fins de politique locale, nous sommes souverain dans notre colonie comme le peuple anglais est souverain dans la Grande-Bretagne. Nous restons sous la jurisdiction de notre Reine, qui résume en elle toute notre force, toute l'autorité; mais la Reine a fait le partage de cette force et distribué cette autorité. Elle est partout présente; elle donne la vie à tout; mais elle a institué divers mécanismes pour communiquer et perpétuer cette vie. Quand il a plu à Sa Majesté de faire définir nos droits par son Parlement, elle a du coup décidé son Parlement à abdiquer pour autant son pouvoir sur nous. Nous sommes dans les limites de l'empire, c'est vrai; mais nous ne sommes dans les limites du Parlement anglais. Nous jouissons d'une existence indépendante; nous sommes un pouvoir concurrent, fonctionnant librement et sans entraves, de concert avec notre souveraine qui préside à nos travaux.

Les diverses réponses données par le gouvernement britannique aux demandes et aux sollicitations qui lui sont venues de tous côtés sont conformes à ces notions et il a reconnu nos droits et notre état politique. Nous ne craignons pas précisément d'intervention directe de ce côté-là Mais il est bon que uous poussions les choses un peu plus loin et qu'il y ait entente sur nos relations futures. Pourquoi fait-on appel à un autre sentiment pour nous décider à modifier nos vues? Est-ce généreux de la part de nos frères d'outre-mer? L'on nous dit: "Faites donc quelque chose pour la mère-patrie qui fait tant pour vous!" Eh! bien, entendons-nous. L'Angleterre

est une grande puissance et nous partageons sa gloire : c'est vrai. Mais puisque nous sommes nés dans l'empire britannique et que nous faisons partie de eet empire, cette gloire est à nous comme aux autres. Nous n'avons pas besoin de faire plus de sacrifices que les autres pour y participer. Elle est à nous ; voilà tout. "Mais, dit-on, la Grande-Bretagne vous protége de son drapeau, de ses troupes que vous ne payez pas." Et contre quoi nous protége-t-elle, si ce n'est contre les propres dangers que sa politique peut faire surgir ? Elle règne dans les cinq parties du monde ; elle est sur toutes les mers : sa diplomatie agit auprès de tous les états. Elle peut faire surgir des conflits auxquels nous sommes étrangers et sur lesquels elle ne nous aura pas consultés. Ce n'est pas nous qu'elle défendra dans ces cas, ce sera elle-même. Nous irons plus loin. L'Angleterre aurait beaucoup plus à débourser si elle n'avait pas le Canada comme point d'appui. De quelle manière protégerait-elle son immense commerce avec l'Amérique ? Il lui faudrait tenir des stations navales plus considérables, si l'Amérique était peuplée d'étrangers. Elle serait obligée de payer des consuls dans toutes les villes. Tandis qu'aujourd'hui, à part la légation de Washington quelques consuls et quelques navires, elle n'a rien à payer. Et ne faisons-nous pas notre part de défense ? Nous dépensons un million par année pour notre milice. Depuis 1867 nous avons déjà appliqué la somme de $10,540,000 à ces fins ; n'est-ce pas proportionnellement autant que la Grande-Bretagne paie pour son organisation militaire ? Et lorsque la politique nous a entraînés dans des complications, est-ce qu'elle ne nous met pas à contribution comme tous ses autres sujets ? En 1812 nous avons payé de nos bourses et de notre sang pour des querelles qu'elle avait laissé engendrer sans prendre notre avis. Lors de l'affaire du Trent nous avons failli subir une nouvelle invasion américaine pour des complications qui ne dépendaient pas de nous. Pourquoi avons-nous eu l'invasion fénienne, si ce n'est parce que les Irlandais voulaient exercer leur vengeance contre l'Angleterre ? Dans tous ces cas, le fardeau a été pour la colonie et non pour l'Angleterre. L'invasion fénienne nous a coûté un million et demi. Ce n'est pas l'Angleterre qui a payé pour nous.

Comme en certains quartiers de la Grande-Bretagne on semble crier bien fort contre le tarif du Canada, *lequel se montre peu reconnaissant* envers l'Angleterte du fardeau qu'elle s'impose pour nous, il nous semble que nous avons le droit d'examiner en quoi consiste ce fardeau des colonies.

L'entretien des colonies n'est pas chose si onéreuse pour l'Angleterre.

Par un état soumis au parlement de la Grande-Bretagne, en 1876, on trouve que toutes les colonies anglaises ont coûté les sommes suivantes au gouvernement impérial :

1870	£2,745,980
1871	2,228,304
1872	1,911,007
1873	1,817,471

L'Angleterre vend tous les ans pour £75,000,000 à ses colonies. Si elle prend 5 p. 100 de profit sur ses ventes, elle retire un bénéfice net de £3,-750,000. Ces marchandises emploient 7,500,000 tonneaux de fret par année exclusivement dans ses navires, soit au moins £7,500,000 par année. Elle retire en intérêts sur placements dans ses colonies $60,000,000 par année. Il nous semble que pour retirer de tels avantages, ells peut bien

dépenser £1,800,000 par année sans nous le faire sentir si prétentieusement.

En ce qui concerne le Canada, les comptes sont plus faciles encore à établir. Voici ce que le tableau officiel publié par le gouvernement anglais nous dit à ce sujet :

DÉPENSES IMPÉRIALES POUR LES COLONIES.

	Canada.				Nouvelle-Ecosse.			
	1870	1871	1872	1873	1870	1871	1872	1873
Pensions.....	£ 863	£ 846	£ 830	£ 830	£ 300	£ 325	£ 350	£ 388
Fortifications..	35,376	8,808	11,441	.....	30,296	9,729	6,589	7,805
Casernes.....	14,093	2,159	391	.....	19,396	8,[illegible]91	6,079	6,865
Explorations...	914	[illegible]6	521	.....	.....	173	136	35
Clergé.....	700	700	630	568	1,338	1,263	1,140	1,000
Divers..	1,0[illegible]9	.....	....	400	.....	.....	.....	.....
Troupes	359,285	195,715	42,797	.....	117,181	117,181	118,350	117,168
Marines	26,977	34,[illegible]11	4,732	1,233	13,659	13,689	7,984	16,422
	£433,877	242,485	60,521	3,552	159,951	159,951	140,615	149,625

Comme on le voit, les dépenses faites en Canada vont toujours en diminuant et elles sont maintenant beaucoup moindre qu'en 1873.

Pour être plus précis, nous allons donner le tableau total des dépenses de l'Angleterre pour l'Amérique Britannique du Nord depuis 1841. Le voici, fait sur les documents officiels publiés par le Parlement impérial :

DÉPENSES POUR COLONIES DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

1842 à 1846	£2,272,271
1843 à 1850	1,021,604
1851 à 1858	2,400,000
1859	332,329
1860	309,740
1861	301,044
1862	944,449
1863	971,696
1864	816,198
1865	825,616
1866	855,970
1867	1,155,264
1868	1,243,216
1869	645,158
	£14,094,555
	$70,472,775
1869 à 1878	15,000,000
Total	$85,472,715

Combien l'Angleterre a-t-elle dépensé de cette somme, spécialement pour le Canada? L'envoi et le maintien de troupes dans un endroit plutôt que dans un autre ne sont pas des dépenses occasionnées par cet endroit particulier. Nous ne sommes pas responsables de la politique européenne, qui impose aux états des armées permanentes, et le Canada n'existerait pas

qu'elle aurait encore le même nombre de régiments à payer et à nourrir. Le séjour de troupes anglaises dans l'Amérique anglaise a été pour l'Angleterre une source d'économie et non de dépenses. Elle importe la plus forte partie de sa nourriture d'Amérique et le commissariat doit lui coûter moins cher pour un régiment en Canada qu'un régiment en Angleterre. Elle n'a pas acheté pour un sou en Canada de tout ce qui se rapporte au costume. La dépense qui s'est subitement accrue de £639,000 par année de 1862 à 1863 n'est pas du tout due à des causes coloniales. C'était lors de l'affaire du Trent, incident arrivé en pleine mer, à notre insçu et hors de notre portée. Au lieu d'être un fardeau dans les circonstances, le Canada fut d'un grand secours pour l'Angleterre, qui avait une base d'opérations pour faire respecter son drapeau outragé. Les dépenses de 1867, 1868, 1869 ont été occasionnées par les incursions féniennes en réglement de vieilles haines contractées dans les Iles Britanniques et avec lesquelles nous n'avons rien à faire. A part quelques fortifications à Kingston, Montréal, Québec, Lévis, Halifax, etc., quelques travaux comme le canal Lachine et le canal Rideau, des casernes dans les principales villes, représentant, disons $10,000,000, l'Angleterre n'a jamais été dans le cas de s'imposer des sacrifices pour nous.

En retour qu'avons-nous payé pour elle?

Sacrifice de territoire comprenant le Maine, le Wisconsin, l'Orégon, etc. soit 300,000,000 acres à $1 l'acre	$300,000,000
Construction de l'Intercolonial, pour obéir aux désirs du bureau colonial	20,000,000
Dépenses occasionnées par les Féniens	2,000,000
L'acquisition du Nord-Ouest	1,500,000
	$323,500,000

Quels bénéfices l'Angleterre n'a-t elle pas faits avec nous, lorsqu'en balances de commerce seulement elle nous a enlevé pour $300,000,000 depuis 1841, et que ses navigateurs, ses banquiers, ses assurances, ses courtiers retirent de nous $22,000,000 par année. La proportion nous semble bonne. Prenez le tableau suivant par exemple :

Dépenses dans l'Amérique Anglaise en 1876 PAR l'Angleterre	$800,000
Dépenses du Canada en 1876 EN Angleterre	22,000,000
Balance annuelle contre nous	$21,200,000

Les dépenses réelles de l'Angleterre pour le Canada sont moindres que ses dépenses de représentations aux Etats-Unis. Les comptes publics nous apprennent que l'ambassadeur anglais à Washington coûte £6,700 et ses consuls pour les diverses villes américaines £18,795, soit un montant annuel de $127,475. Elle n'en fait certainement pas autant pour le Canada qui lui envoie tous les ans de $18,000,000 à $22,000,000 de son argent.

Nous irons plus loin, puisque nous sommes en frais d'explications. Nous ferons à l'Angleterre le respectueux reproche de ne pas s'occuper de nous dans ses relations diplomatiques. Elle nous sacrifie constamment en tout et partout. Est-ce qu'elle songe à nous dans ses traités de commerce par exemple? Si l'Angleterre avait été plus généreuse sous ce rapport, si elle nous avait favorisés comme elle a tâché de se favoriser elle-même dans ses relations commerciales avec le monde entier, peut-être ne serait-il pas question aujourd'hui de tarif protecteur en Canada. C'est quand nous avons vu les marchés de tous les pays se fermer même aux produits naturels du

Canada que nous nous sommes demandés ce qu'il nous restait à faire. Autrefois, l'agriculture, la forêt et les industries qui en découlent nous suffisaient. Nous n'aurions peut-être jamais eu l'idée d'aller au-delà, si l'on nous avait donné la chance d'en vivre. Mais l'Angleterre n'ayant pensé qu'à elle, le Canada a fini par se trouver à la porte de tous les pays, n'ayant plus rien à leur vendre, mais devant tout acheter d'eux. La pauvreté, l'épuisement nous a amenés à la conclusion la plus simple : Prendre notre cause en main et travailler d'abord pour nous.

Les marchandises canadiennes sont soumises à la frontière de chacun des Etats du continent européen à des droits différentiels contre le Canada qui équivalent à la prohibition directe pour une bonne partie de nos produits et à ce qui ne vaut pas mieux que la prohibition pour plusieurs autres articles. Ainsi, tandis que les producteurs de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Suisse, de l'Autriche, de la Suède, de la Norvége, de la Hollande, de la Belgique, de la France et de l'Angleterre peuvent échanger leurs marchandises à des conditions raisonnables, le Canada est virtuellement mis dans l'impossibilité de vendre ses produits dans ces divers pays et ne peut avoir accès à un marché qui alimente 200,000,000 de consommateurs, grâce à un tarif différentiel qui équivaut à la protection.

En prenant pour exemple le tarif français qui se répète dans tous les pays de l'Europe, nous trouvons que les produits du Canada sont prohibés comme suit :

Articles.	Droits payés par les nations européennes.	Droits différentiels contre le Canada.	Plus par cent.
Navires en bois ou en fer, par tonneau	$ 0 40	$ 8 00	1,900
Fromage, par tonneau	8 00	36 00	350
Poisson, homard, par tonneau	8 00	60 00	200
Savon	12 00	Prohibé.	.....
Empois	3 00	50 00	1,500
Alcool, par hectolitre	30 00	69 00	100
Coton tissé, par cent	15	Prohibé.	.....
Vêtements en coton, par cent	15	Prohibé.	.....
Tapis, par cent	10	60c. p. lb.	.....
Couvertures, par cent	10	24c. "	.....
Sellerie, par cent	10	Prohibé.	.....
Gants en cuir, par cent	5½	Prohibé.	.....
Cordes de chanvre, par tonneau	30 00	60 00	100
Engins à vapeur, par tonneau	12 00	80 00	550
Instruments d'agriculture, par tonne	12 00	36 00	200
Machines, par tonne	20 00	192 00	900
Machines à coudre, par tonne	20 00	192 00	900
Faulx, par tonne	40 00	228 00	620
Faucilles, par tonne	40 00	192 00	450
Scies rondes, par tonne	40 00	280 00	550
Coutellerie, par cent	15	Prohibé.	.....
Articles en fonte, par tonne	10 00	do	.....
Couchettes et chaises en fer, par tonne	10 00	do	.....
Clous forgés, par tonne	16 00	do	.....
Serrures, pentures, par tonne	24 00	do	.....
Effets de construction, par tonne	24 00	do	.....
Vis en bois, par tonne	16 00	do	.....
Ustensiles en fer pour cuisine, par tonne	28 00	do	.....
Ustensiles en cuivre, par tonne	40 00	280 00	600
Carrosses, par cent	10	Prohibé.	.....
Chapeaux et fleurs	En franchise.	14 p. c.	.....
Articles en bois, par cent	10	18	80
Meubles, par cent	10	18	80
Habillements confectionnés, par cent	10	36	260
Chaussures, par cent	10	Prohibé.	.....
Cuir, par cent	10	54	440
Lainages, par cent	10	Prohibé.	.....

Un des représentants canadiens à la dernière exposition de Paris, exposait comme suit il y a quelques mois dans les journaux, le résultat de cette politique destructive. Après avoir cité le texte que nous venons de donner plus haut, il disait :

Cette liste affligeante, déjà trop convaincante, pourrait être continuée de manière à démontrer que chaque homme d'affaires de notre pays en est affecté.

De fait, nos exposants à Paris ont pu constater par expérience jusqu'à quel point le commerce canadien est affecté par ces droits différentiels. M. Malcolm de Toronto s'est vu obligé de refuser pour ses selles de qualité très-supérieure des commandes qui lui étaient offertes par les sportsmen français, parce que venant du Canada, sa marchandise se trouvait prohibée, tandis que celle de ses compétiteurs plus favorisés, des autres pays, n'avaient à payer que dix pour cent de droit. Une des maisons les plus importantes de Paris faisant le commerce des habillements confectionnés, avait l'intention de commander 6,000 pièces de tweed canadien, mais on dut lui dire que les tweeds du Canada étaient prohibés, quoique les produits similaires des autres pays fussent admis moyennant un droit de dix pour cent. De nombreuses commandes ont été données pour des instruments aratoires. Sur l'une de ces commandes, consistant en 1,000 faucheuses et moissonneuses, M. Elliot, de London, Ont., aura à payer un droit différentiel de $12,400 contre $4,000 qu'aurait eu à payer un manufacturier de n'importe quel pays de l'Europe.

Cette exclusion du Canada dans les traités de la Grande-Bretagne avec les puissances européennes est d'autant plus extraordinaire que des faveurs de ce genre ont été accordées, à la demande de l'Angleterre, pour les laines de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Cap de Bonne Espérance, ainsi que pour le jute des Indes qui sont les principaux produits de ces pays.

Les autres pays n'ont pas oublié, eux, d'inclure leurs colonies dans les traités. La France, dans son traité de commerce et de navigation avec l'Angleterre, a stipulé en même temps pour l'Algérie dont les produits sont soumis au même traitement que ceux de la France continentale.

A propos de ce dernier traité, voici un article dont la portée ne peut échapper au lecteur attentif :

" Les navires anglais et leur cargaison, en France et en Algérie, et les " navires français et leur cargaison dans le Royaume-Uni de la Grande-Bre- " tagne et d'Irlande, à leur arrivée *d'un port quelconque et quelque soit leur " lieu d'oririgine ou de destination de leur cargaison*, jouiront, sous tous les " rapports, du même traitement que les navires nationaux et leur cargaison."

Le traité franco-espagnol concerne les produits de l'Espagne continentale aussi bien que des îles Baléares et des Canaries.

Le traité avec le Portugal bénéficie aux produits des *colonies* et des établissements *lointains* du Portugal ; et à ceux des îles Madère, de Porto Santo et de l'archipel des Açores.

Dans les différents traités de la Turquie sont compris non-seulement la Turquie d'Europe et d'Asie, mais aussi la Servie, les principautés de Moldavie et de Valachie, l'Egypte et la Régence de Tripoli, en Afrique.

D'autres nations, telles que la Hollande ont aussi inclu leurs colonies dans leur traités de commerce et de navigation avec l'Angleterre et la France, et c'est encore à ces conditions que se négocient actuellement les nouveaux projets de traités.

Mais il y a plus : dans le traité de commerce entre l'Angleterre et la Belgique, en date du 28 juillet 1862, l'article 15e est ainsi conçu : " Les " produits belges ne seront pas assujettis, *dans les colonies anglaises*, à des " droits plus élevés que ceux qui sont imposés sur les produits similaires " anglais."

Qu'est-ce que cela signifie? Tout simplement que l'Angleterre impose à ses colonies l'obligation de recevoir les produits des pays étrangers aux mêmes conditions que les produits similaires anglais. Ne pourrait-elle pas également faire participer ses colonies aux bénéfices qui découlent de ses traités avec ces mêmes puissances?

En étudiant cet état de choses, l'on se convainct donc facilement que la politique suivie a été la politique de chacun pour soi. Puisqu'il en est ainsi, puisque personne ne nous tend la main, il nous faut donc "veiller nous-mêmes à nos affaires." Tous les ans, nous restons en dette de quinze ou vingt millions. Cette pratique nous a ruinés; il faut changer de tactique et de régime, et voilà pourquoi n'ayant pas été admis aux bénéfices du libre échange que l'Angleterre pratique pour elle seulement avec les autres puissances, nous sommes devenus forcément protectionnistes.

Le gouvernement anglais, qui comprend bien la position, n'hésite pas à nous donner toute latitude à ce sujet. C'est à nous à en profiter. Il y a bien assez d'autres questions à propos desquelles notre état colonial nous impose ou nous imposera d'autres sacrifices. Ainsi, ne sommes-nous pas constamment exposés à faire, pour le bien général de l'empire, des concessions qui peuvent être parfois onéreuses; à l'exemple de la Nouvelle-Zélande, qui a contracté une dette de $20,000,000, pour soutenir une guerre déclarée par l'Angleterre et avec laquelle la colonie n'avait rien à faire.

En 1864, la surprise des maraudeurs de St. Albans nous coûta quelque $60,000, que les Etats-Unis réclamèrent de nous pour n'avoir pas su surveiller notre frontière. En 1868, l'invasion fénienne nous coûta un million et demi, que l'Angleterre aurait pu réclamer des Etats-Unis, en vertu du même principe que les Américains auraient dû garder leurs frontières. Les féniens étaient tous sujets américains; ils s'étaient organisés ouvertement dans les limites de la république américaine, avaient acheté leurs armes dans les Etats-Unis. Ils étaient beaucoup plus sous le contrôle de la police américaine que ne l'était l'*Alabama* en pleine mer, et, cependant, jamais l'Angleterre n'a réclamé un sou pour nous des Etats-Unis, parce que les intérêts de l'empire l'exigeaient.

Lors du traité de Washington, il a fallu consentir, dans le but de contribuer au succès de la diplomatie anglaise, à ouvrir nos pêcheries, nos fleuves et nos canaux aux Américains. Nous l'avons fait sans nous plaindre et quoique nous soyons déçus dans l'usage des canaux américains que nous devions obtenir en retour, l'Angleterre ne croit pas devoir travailler à amener les Américains à des idées plus larges. En 1783, les Américains ne demandaient que la navigation de la rivière St. Jean; mais la mère-patrie les accoutumés à obtenir tout ce qu'ils ont voulu avoir. Quand il fut question d'interpréter le traité de 1814, dont les Américains n'étaient pas contents, l'Angleterre en passa facilement par la décision du Czar et consentit à échancrer le Canada, en nous faisant perdre une partie du Maine. Mais quand il fut connu que le roi des *Pays Bas*, l'arbitre choisi par la convention de 1824, pour une nouvelle interprétation du traité de 1783, relativement aux frontières, s'était prononcé contre les Etats-Unis, ceux-ci refusèrent d'accepter sa décision et continuèrent à taquiner l'Angleterre jusqu'à ce qu'elle leur eût lâché 8,000,000 d'acres. Par le traité de 1782 seulement, elle a cédé aux Etats-Unis plus de deux cent soixante millions d'acres de terre dans l'Ouest.

Voilà trois fois que l'Angleterre a consenti à tracer la ligne de Pembina.

Par le traité de 1814, les Etats-Unis prirent sur eux de vendre en 1824 la Colombie-Anglaise. Il fallut alors en venir au traité de 1842, en vertu duquel les Américains reclamèrent de nouveau, et nous ne saurions dire s'ils ne nous enlèveront pas encore quelque large portion de territoire, car il faut constamment recourir à de nouvelles commissions. Après les millions et les millions d'âcres de terre depuis le Pacifique jusqu'aux grands lacs, y compris l'Orégon, le Wisconsin, etc., après Pembina, l'Ile St. Juan, ce peut être autre chose

Ce n'est certes pas dans un but hostile que nous exposons ces faits. Nous voulons tout simplement démontrer que si l'Angleterre fait des sacrifices pour nous, nous en faisons aussi quelques-uns pour elle et nous ne nous en vantons pas, pas plus que nous nous en plaignons. Ce qui est fait est fait; si cela était nécessaire à la consolidation de la puissance britannique, nous sommes contents d'avoir pu le faire et n'en parlons plus. Mais, de de grâce, que l'on soit un peu plus discret de l'autre côté de l'océan. Qu'on nous laisse relever nos affaires, comme nous l'entendrons. La récente tentative de M. Bright et des fabricants anglais est d'un égoïsme révoltant. Pourquoi veulent-ils nous forcer à aller acheter chez eux, lorsqu'eux ne se gênent pas d'aller acheter leur bois, par exemple, en Norvège ou en Russie?

L'Angleterre semble s'être étudiée à aller acheter du bois partout ailleurs qu'en Canada. Le tableau suivant en dit long :

BOIS IMPORTÉ PAR L'ANGLETERRE.

	1877	1878
De Russie	£322,219	£675,364
" Russie	914,807	2,487,477
" Suède	968,096	789,795
" Suède	1,453,477	2,248,096
" Allemagne	216,158	597,143
" Canada	1,229,061	3,307,060
Autres	413,442	1,098,789
Autres	287,641	916,017
	£5,299,901	£13,119,741
Total	$26,499,505	$65,598,705
Acheté en Canada	1.120,305	16,535,300
Acheté ailleurs	$25,379,200	$49,063,405

Si l'Angleterre tient tant à l'union commerciale avec ses colonies, ne pourrait-elle pas donner l'exemple?

Quoiqu'il en soit, dans l'état actuel des choses, les négociants anglais réussiraient-ils à tuer notre tarif qu'ils ne s'en trouveraient pas mieux; car nous serions bientôt tellement pauvres, que nous ne pourrions plus acheter aucun produit étranger. Le pays se viderait du peu de population qu'il contient.